



Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans

Rapport de synthèse

Août 2014



Crédits et remerciements

Cette étude a été réalisée par la firme de consultants en patrimoine et architecture Patri-Arch dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le Centre local de développement de l'Île-d'Orléans, la Municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Chargé de projet, coordination et révision
Martin Dubois

Suivi du projet à la MRC de l'Île-d'Orléans
Marie-Andrée Thiffault, architecte

Suivi du projet au ministère de la Culture et des Communications
Geneviève Dion

Recherches, travaux sur le terrain et saisie des données, évaluation
Élyse Levasseur
Maryse Vaillancourt
Catherine Vallières

Remerciements

L'équipe de Patri-Arch tient à remercier Marie-Andrée Thiffault et Geneviève Dion pour leur collaboration tout au long du projet. Nous tenons à remercier également le personnel de la MRC et du CLD de l'Île-d'Orléans ainsi que celui du ministère de la Culture et des Communications, notamment Sylvain Lizotte, Isabelle Jacques et Josée Perreault, pour leur aide précieuse. Enfin, nos remerciements s'adressent aux résidents de l'Île d'Orléans rencontrés lors de nos visites et qui ont été très généreux de leur temps et de leurs connaissances.

Droits d'auteur et conditions d'utilisation

Patri-Arch cède à la MRC de l'Île-d'Orléans les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de ce mandat. La MRC de l'Île-d'Orléans s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

Table des matières

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIÈRES	5
INTRODUCTION.....	6
MÉTHODOLOGIE.....	8
Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires	8
Étape 2 : Travaux sur le terrain	8
Étape 3 : Recherches documentaires sommaires.....	11
Étape 4 : Intégration des données dans le système PIMIQ	12
Étape 5 : Évaluation et hiérarchisation patrimoniales	15
Étape 6 : Rapport de synthèse	24
Produits livrés	24
LES COURANTS ARCHITECTURAUX	25
La maison d'inspiration française	26
La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique.....	28
Le style Second Empire et la maison à mansarde	30
Le cottage Regency.....	32
L'éclectisme victorien	34
Le cottage vernaculaire américain	35
La maison cubique	38
La maison Boomtown.....	39
L'architecture Arts & Crafts	42
Le régionalisme québécois	43
Le modernisme	46
DIAGNOSTIC GÉNÉRAL.....	47
Composition de l'inventaire.....	47
Valeur patrimoniale	48
État physique.....	49
État d'authenticité.....	49
BIBLIOGRAPHIE.....	51
ANNEXE 1: LISTE DES CODES DE RUES	
ANNEXE 2: LISTE DES BIENS INVENTORIÉS	

Introduction

Depuis le décret du 11 mars 1970, l'île d'Orléans est officiellement reconnue comme l'un des lieux d'établissement pionnier des immigrants français en Nouvelle-France. Le site patrimonial de l'île-d'Orléans, anciennement appelé arrondissement historique, est aussi le symbole de leur enracinement durable en Amérique du Nord. Le but de cette mesure de protection légale est de préserver et de mettre en valeur le caractère traditionnel de l'île, son visage façonné par plus de trois siècles d'histoire, son bâti ancien d'une richesse exceptionnelle et la beauté de ses paysages culturels. Six villages anciens, Sainte-Famille, Sainte-Pétronille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Saint-Pierre se partagent le territoire de l'île d'Orléans découvert en 1535 par Jacques Cartier. Dès le 17^e siècle, les colons ont peuplé cette île verdoyante qui offre de généreuses terres aux agriculteurs ainsi qu'un paysage bucolique. Chacun de ces villages se distingue par leur évolution, que ce soit l'agriculture, la villégiature ou la navigation. Ces fonctions ont laissé des traces tangibles dans l'architecture et le paysage orléanais.

Le site patrimonial de l'île-d'Orléans comprend plusieurs sites archéologiques préhistoriques, amérindiens et euro-qubécois. Il compterait quelques 800 bâtiments patrimoniaux, dont plusieurs maisons, des immeubles religieux ainsi que des dépendances agricoles¹. L'inventaire du patrimoine bâti faisant l'objet de la présente mise à jour, qui compte un peu plus de 600 bâtiments, est le plus volumineux. Ce dernier est mis à jour environ à tous les dix ans depuis 1970. C'est dans ce contexte que s'inscrit la révision actuelle de l'inventaire qui s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le Centre local de développement (CLD) de l'île d'Orléans, la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'île d'Orléans et le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

OBJECTIFS DU PROJET

La mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans permet de répondre à trois principaux objectifs :

- Fournir aux intervenants de l'île d'Orléans et du MCC une vue d'ensemble actualisée du patrimoine bâti de l'île et de ses principales caractéristiques;

1. L'ensemble des bâtiments patrimoniaux sont répartis à travers trois inventaires, soit bâti (le présent inventaire surtout composé de résidences mais aussi de quelques presbytères, écoles et bâtiments commerciaux), religieux (églises, chapelles et croix de chemin) et agricole (granges-étables et autres dépendances agricoles).

- Établir l'état de conservation des différents bâtiments ainsi que leur niveau d'intérêt patrimonial;
- Compléter et bonifier l'information sur les biens inventoriés qui, jusqu'ici, n'ont été décrits que de façon sommaire et ajouter des biens qui auraient été oubliés dans les inventaires précédents.

Méthodologie

Nous relatons ici la méthodologie employée et les principales étapes de ces travaux d'inventaire.

PHASE 1 : COLLECTE DE DONNÉES

Étape 1 : Démarrage du projet et travaux préparatoires

Cette première étape consistait à mettre en place les principaux outils qui étaient nécessaires à la bonne suite des travaux et à s'entendre de façon définitive sur les objectifs, la méthodologie et le cheminement du projet. Une rencontre de démarrage entre la MRC de l'Île-d'Orléans et le chargé de projet de Patri-Arch a été réalisée afin de mettre au point les aspects techniques et scientifiques de l'étude.

Environ 600 bâtiments avaient déjà été identifiés dans des inventaires précédents qui ont été mis à la disposition de l'équipe de travail. Quelques bâtiments ont été ajoutés à la liste initiale alors que d'autres ont été supprimés en raison de leur disparition (démolition, incendie, etc.). C'est également durant cette étape qu'ont été planifiés les travaux sur le terrain et les recherches documentaires afin d'optimiser les déplacements sur le territoire. Ainsi, les listes, les cartes et autres outils nécessaires à la bonne suite des travaux ont été préparés.

Étape 2 : Travaux sur le terrain

Cette deuxième étape consistait à relever sur le terrain, pour l'ensemble des adresses identifiées, les diverses informations à insérer dans la fiche d'inventaire du patrimoine bâti, c'est-à-dire essentiellement les coordonnées d'identification physique (adresse, dénomination) les caractéristiques architecturales (traits architecturaux dominants, matériaux de recouvrement extérieur, ouvertures, ornementation), les informations relatives aux relations entre le bâtiment et son environnement paysager ainsi que l'état de conservation du bâtiment. La description des bâtiments ne concernait que leur aspect extérieur. Aucune visite, ni analyse des composantes intérieures des bâtiments n'a été effectuée.

L'essentiel du travail sur le terrain s'est échelonné des mois d'octobre à décembre 2013. Les travaux ont repris au mois de mai 2014, pour les maisons qui faisaient l'objet de travaux à l'automne, cachées par une végétation dense ou inaccessibles en raison du couvert de neige. De façon parallèle, les biens inventoriés ont fait l'objet d'un relevé photographique des façades visibles de la voie publique et, dans certains cas, de détails architecturaux d'intérêt.

De deux à six photographies de chaque bien ont été prises en bonne résolution. Les photographies ont ensuite été classées, identifiées et archivées pour faciliter leur utilisation. Un

système d'identification des photographies numériques a été élaboré. En voici les principales lignes :

1 – L'année de la prise de la photographie

2013

2 – Le code de la municipalité

Code géographique est attribué à chacune des 6 municipalités :

Sainte-Famille : 20010

Sainte-Pétronille : 20030

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans : 20005

Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans : 20015

Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans : 20020

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans : 20025

3 – Le nom de la voie publique

Code de 4 lettres désignant la voie publique :

Ex :

ROYA	chemin Royal	GALE	avenue du Galendart
FERL	chemin Ferland	EGLI	chemin de l'Église

La liste des codes de rues est présentée en annexe 2 du présent rapport.

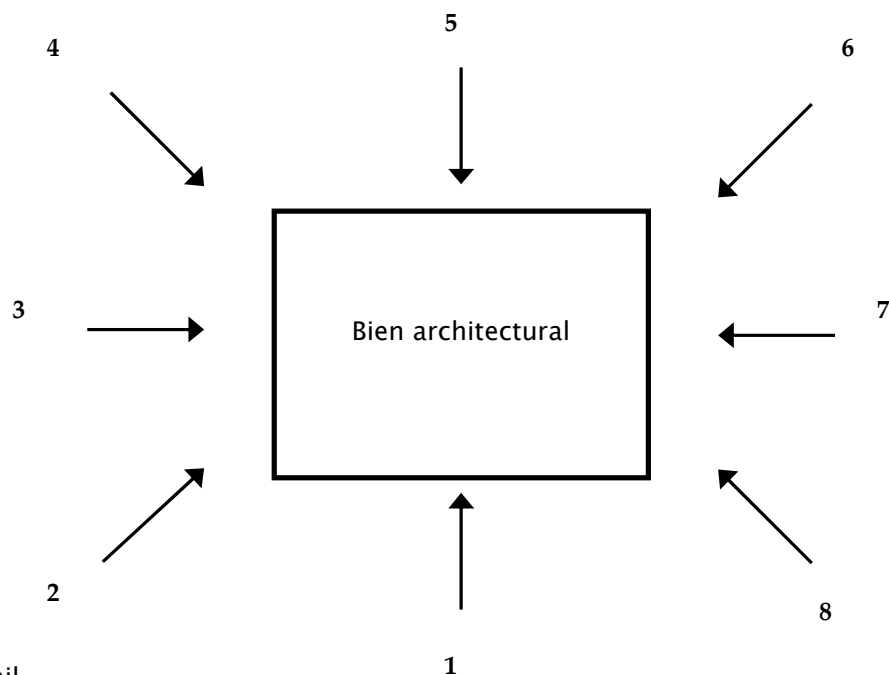
4 – Le numéro civique

Toujours à quatre chiffres. Dans les cas où le numéro civique se compose de moins de quatre chiffres, des 0 ont été placés en premier lieu. Dans les cas où il y a plus d'un numéro civique sur un bâtiment, seul le plus petit a été inscrit.

5 – Le numéro de la prise de vue

Le devis photographique s'élabore comme suit :

1. Vue frontale de la façade principale
2. Vue d'angle 1 – angle façade principale et façade latérale gauche
3. Vue frontale de la façade latérale gauche
4. Vue d'angle 2 – angle façade latérale gauche et façade arrière
5. Vue frontale de la façade arrière
6. Vue d'angle 3 – angle façade arrière et façade latérale droite
7. Vue frontale de la façade latérale droite
8. Vue d'angle 4 – angle façade latérale droite et façade principale



- 9. Détail
- 10. Édifices annexes
- 11. Cour arrière et stationnements
- 12. Enseignes et affichages
- 13. Le site dans son environnement : Vue d'ensemble à l'approche du site

6 – Le numéro séquentiel

Ce numéro séquentiel (01, 02, 03, etc...) est nécessaire s'il y a plus d'une photographie pour la même prise de vue d'un même bâtiment (ex. deux fois la façade principale). Facultatif.

7 – Exemple

2013_20010_ROYA_3805_01_02

Du terrain fait en 2013, deuxième photographie de la façade principale du 3805, chemin Royal à Sainte-Famille.

Étape 3 : Recherches documentaires sommaires

L'inventaire ne comprenait pas de recherches ni d'analyses historiques poussées concernant les bâtiments de l'inventaire. Nous avons tout de même survolé quelques sources secondaires pour y extraire certaines données historiques. Ces recherches sommaires avaient pour but de dater ou de situer la période de construction du bien patrimonial, de statuer sur des associations avec des personnages ou des événements importants et de dresser une synthèse de l'évolution physique du bien. Le cas échéant, des recherches plus poussées pourront être réalisées dans des phases ultérieures, en priorisant certains biens. C'est donc dire que les fiches de plusieurs ces bâtiments sont restées vierges à l'item des données historiques sauf pour l'année de construction.

Les anciens inventaires, dont ceux de 1980, 1989 et de 2005, ont également été consultés. Cette étape a permis aussi de retracer de l'iconographie ancienne reliée à ces biens et de connaître l'évolution des bâtiments au cours des dernières décennies. Les photos de 2005 étant déjà dans PIMIQ, seules les photos tirées des inventaires de 1980 et 1989 ont été numérisées et intégrées à la base de données sans toutefois qu'elles soient diffusées au grand public. Aucune autre photographie ancienne n'a été insérée dans la fiche pour les raisons de droits d'auteurs.

PHASE 2 : VERSEMENT DANS LA BASE DE DONNÉES

Étape 4 : Intégration des données dans le système PIMIQ

Cette quatrième étape consistait à inclure dans la base de données PIMIQ, pour tous les biens inventoriés, l'ensemble des données administratives, les photographies, ainsi que les données alphanumériques de l'inventaire recueillies sur le terrain. PIMIQ (patrimoine immobilier, mobilier et immatériel au Québec) est une base de données évolutive élaborée et gérée par le ministère de la Culture et des Communications. Avant leur intégration dans la fiche, les photographies numériques ont été traitées et redimensionnées selon les normes du Ministère. Ces photographies ont été identifiées, classées, indexées et archivées sur DVD en haute résolution pour leur utilisation ultérieure. Toutes les fiches existaient déjà dans le système et possédaient déjà des données spatiales (région administrative, MRC, municipalité, adresse, cadastre, coordonnées GPS, etc.).

Le contenu de la fiche d'inventaire du patrimoine bâti, rattachée à la base de données PIMIQ, reprend les items suivants :

- Données architecturales : style architectural, catégorie fonctionnelle, matériaux principaux de recouvrement extérieurs (murs et toiture), ouvertures (type de portes et fenêtres, lucarnes, matériaux), ornementation.
- Données historiques : date ou période de construction connue ou estimée, personnages ou événements liés, synthèse historique s'il y a lieu.
- Évaluation sommaire de l'état de conservation des principales composantes bâties (toitures, fondations, murs extérieurs, ouvertures, cheminée).
- Photographies du bâtiment, incluant l'iconographie ancienne des inventaires précédents, le cas échéant.

Pour l'évaluation de l'état de conservation et d'authenticité, nous nous sommes servis des définitions fournies par le MCC et destinées au système PIMIQ :

État physique

L'état physique désigne l'état matériel actuel (au moment de l'inventaire ou de l'inspection) du bien immobilier. Cela renvoie à l'entretien du bâtiment. Le système PIMIQ permet de porter un constat général sur l'état physique du bien et de porter un constat sur ses différentes composantes.

État physique général

État physique	Définition générale
Excellent	Le bien immobilier ne présente aucune altération visible et il est dans un parfait état d'entretien.
Bon	Le bien immobilier présente des altérations mineures, facilement réversibles et localisées. Il peut s'agir de peinture qui s'écaille, de mastic à refaire sur les fenêtres ou de maçonnerie à rejointoyer partiellement. Dans son ensemble, cependant, le bien est dans un bon état d'entretien.
Passable	Le bien immobilier présente des altérations majeures, qui nécessitent des interventions importantes. Il peut s'agir de couverture en tôle à remplacer, de parement de bois à changer ou encore d'une maçonnerie à rejointoyer en entier. Ces interventions majeures ne touchent cependant pas l'ensemble du bâtiment et sont plutôt localisées. Le bien peut également présenter une accumulation d'altérations mineures, ce qui nécessite une intervention d'ensemble.
Mauvais	Le bien immobilier présente des altérations majeures sur la plupart de ses composantes (fondation, parement, ouverture, toiture).

État physique des composantes

État physique	Définition pour les différentes composantes
Excellent	La composante ne présente aucune altération visible.
Bon	La composante présente une altération mineure, comme de la peinture qui s'écaille à quelques endroits sur un parement de bois. Cette altération peut cependant être corrigée facilement par une intervention de préservation.
Passable	La composante présente une altération majeure, comme une maçonnerie dont il faudrait refaire l'ensemble des joints ou encore une galerie dont il faudrait remplacer certaines sections et refaire la peinture en entier. Dans son ensemble, cependant, la composante n'a pas besoin d'être remplacée et peut être restaurée.
Mauvais	La composante présente une altération majeure, comme une couverture en tôle qui a atteint la fin de sa durée de vie ou encore des fenêtres traditionnelles en bois qui doivent être changées. La composante ne peut être restaurée et doit être remplacée.

État d'authenticité

L'état d'authenticité renvoie à l'apparence d'origine du bien immobilier. Cela permet de juger si l'état actuel reflète encore l'état d'origine du bâtiment.

État d'authenticité	Définition générale
Excellent	Le bien immobilier a conservé une apparence cohérente avec son époque de construction, selon les documents disponibles.
Bon	Le bien immobilier a subi des modifications mineures, comme le remplacement d'un parement en planche verticale par un parement en planche horizontale ou encore le remplacement d'une couverture en bardeau de cèdre par une couverture en tôle à la canadienne. Le bien peut également avoir été doté d'un agrandissement ancien et bien intégré à l'ensemble. Cette modification est cependant cohérente avec l'époque de construction du bien.
Passable	Le bien immobilier a subi une modification majeure en ce qui a trait à l'une des ses composantes principales (volume, parement, ouvertures, toiture). Il peut s'agir du remplacement d'un parement de bois par un parement en vinyle, l'agrandissement des ouvertures lors de l'installation de fenêtre contemporaine ou l'ajout d'un volume de grandes dimensions mal intégré à l'ensemble. Cette modification est difficilement réversible et n'est pas cohérente avec l'époque de construction du bien.
Mauvais	Le bien immobilier présente des altérations majeures sur la plupart de ses composantes (fondation, parement, ouverture, toiture). Ces modifications sont difficilement réversibles et ne sont pas cohérentes avec l'époque de construction du bien.

PHASE 3 : ÉVALUATION PATRIMONIALE ET SYNTHÈSE

Étape 5 : Évaluation et hiérarchisation patrimoniales

Cette cinquième étape consistait à évaluer l'intérêt patrimonial de chacun des biens inventoriés, ce qui n'avait jamais été fait de façon systématique dans les inventaires précédents.

L'évaluation du patrimoine bâti a pris en compte de plusieurs critères touchant autant l'état physique, l'état d'authenticité, la valeur intrinsèque du bâtiment (âge, usage, architecture) et la qualité du milieu environnant. Ainsi, l'évaluation patrimoniale s'est faite non pas seulement en vertu de l'ancienneté et de critères esthétiques, mais selon une grille d'analyse comportant une échelle de critères plus complète. Pour bien dégager le potentiel patrimonial des biens inventoriés, voici les critères et sous-critères qui ont été pris en compte :

Critère	Sous-critère	Définition
Intérêt historique	Ancienneté relative ou absolue	Ce critère permet d'évaluer l'ancienneté d'un bâtiment par rapport aux 400 ans d'histoire du Québec (ancienneté absolue) ou par rapport à une échelle plus restreinte (ancienneté relative), dont l'ancienneté d'un bâtiment par rapport à l'histoire d'une région ou d'une municipalité. Par exemple, un bâtiment moderne pourrait avoir un intérêt historique lié à son ancienneté relative par rapport aux autres bâtiments modernes similaires.
	Association à un personnage ou à un groupe	Ce critère permet de souligner les liens qui associent directement un bâtiment à un personnage (ex. : architecte) ou à un groupe (ex. : compagnie) s'étant distingué dans l'histoire. Par exemple, on pourrait associer un bâtiment à son architecte, à un individu célèbre qui l'aurait occupé, à un artiste dont l'une des œuvres y serait associée (ex. : les œuvres du 1%), etc.
	Importance dans l'histoire locale, régionale ou nationale	Ce critère permet d'évaluer la place et l'importance d'un bâtiment comme témoin d'événements importants dans l'histoire locale, régionale ou nationale. Cela se traduit notamment par l'association du bâtiment à un ou plusieurs faits historiques marquants ou au rôle qu'il a pu jouer dans le développement de son milieu.

Intérêt ethnologique (authenticité)	Association à une pratique ou à une technique traditionnelle	Ce critère renvoie à un bien immobilier pouvant témoigner d'une pratique, d'une technique ou d'un mode de vie traditionnel. Le bâtiment sera donc évalué en fonction de la <u>conservation de caractéristiques</u> pouvant témoigner de cette pratique, technique ou mode de vie.
	Association à une utilisation traditionnelle du territoire ou à un mode d'établissement	Ce critère renvoie à un bâtiment dont la fonction est représentative d'une utilisation traditionnelle du territoire ou d'un mode d'établissement particulier dans sa région. Par exemple, il serait possible d'associer un moulin à scie à l'exploitation forestière dans une région particulièrement reconnue pour ce type d'utilisation/exploitation du territoire. De la même manière, ce critère pourrait permettre d'évaluer la valeur patrimoniale d'une grange située dans une région où l'exploitation agricole et le patrimoine qui en découle sont très importants.
Intérêt paysager	Point de repère	Ce critère permet de déterminer si le bâtiment constitue un point de repère significatif dans le paysage urbain ou rural. Cela se traduit notamment par une situation particulière dans son environnement (ex. : tête d'îlot, retrait important par rapport à la rue) ou par des traits architecturaux remarquables, susceptibles de faciliter l'orientation d'un observateur (ex. : tour, clocher, saillie importante).
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet de tenir compte d'éléments paysagers particuliers qui participent à l'intérêt du bien culturel. Par exemple, il peut d'agir d'arbres matures bordant une allée, d'un panorama sur un plan d'eau, d'un ensemble de bâtiments agricoles remarquables, etc.
	Association à un paysage culturel ou représentatif d'un paysage culturel	Ce critère permet d'évaluer la contribution d'un bâtiment à un paysage culturel emblématique. Par exemple, un phare contribue de manière significative à la qualité d'un paysage maritime, un ensemble de ferme participe au paysage agricole d'un lieu.

Intérêt artistique et architectural	Rareté relative ou absolue	Ce critère renvoie à la survivance du type de bâtiment dans lequel s'inscrit le bien immobilier inventorié. Une valeur élevée de rareté absolue sera accordée à un bâtiment dont il ne subsiste que très peu de représentants du même type architectural à l'échelle du Québec. La rareté relative réfère quant à elle à la rareté d'un type de bâtiment dans un secteur géographique plus restreint ou une période historique moins vaste.
	Présence d'attributs particuliers	Ce critère permet d'évaluer le caractère unique et/ou innovateur de l'architecture. Le bâtiment inventorié sera donc noté en fonction des éléments architecturaux distinctifs et des innovations, aussi bien stylistiques que techniques, qu'il permet de mettre de l'avant. Il peut s'agir d'un matériau particulier ou peu courant (ardoise, cuivre, bardeaux découpés), d'un ornement rare ou particulièrement élaboré, d'une technique de construction innovatrice (ex. : grange octogonale).
	Situation dans la production courante	Ce critère permet de situer le bien immobilier inventorié par rapport aux bâtiments similaires construits à la même époque. On pourra notamment déterminer si le bien est représentatif du style privilégié à l'époque de sa construction, s'il témoigne d'innovations formelles ou techniques ou si, au contraire, il se positionne en décalage avec les goûts et les techniques de construction de son temps.
	Situation dans l'œuvre du concepteur	Ce critère permet de positionner le bâtiment dans le corpus de son maître d'œuvre (architecte, ingénieur, constructeur). Cela permet d'évaluer le niveau de maturité technique, esthétique ou stylistique du concepteur au moment de la réalisation du bâtiment. Il est alors possible de déterminer si le bien immobilier inventorié constitue une pièce maitresse ou unique dans l'œuvre de son concepteur, s'il est précurseur d'un changement dans son style ou s'il est simplement représentatif de son travail.

Valeur d'usage	Pérennité de l'usage	Ce critère permet de déterminer si le bâtiment a conservé son usage d'origine ou si, au contraire, il a changé de vocation(s) au fil du temps. Ce critère permet également évaluer la capacité du bâtiment à accueillir un nouvel usage sans avoir à être modifié de manière importante. Ainsi, la pérennité de l'usage d'un bâtiment renvoie aussi bien à la préservation de sa fonction d'origine qu'à sa capacité à demeurer fonctionnel dans l'avenir, tout en conservant ses caractéristiques patrimoniales.
----------------	----------------------	---

La pondération

Pour chacun des 5 critères, le bâtiment se voit attribuer la cote A, B, C, D ou E s'il répond à l'un ou à l'autre des énoncés cités dans le tableau qui suit. Ces cotes ont été inscrites dans PIMIQU dans la case « note » suivant chaque critère, sans toutefois coter chaque sous-critère.

Intérêt historique	A	- Le bâtiment est parmi les plus anciens de l'Île d'Orléans. À titre indicatif, les bâtiments construits avant 1800 sont considérés comme des bâtiments ayant une ancienneté exceptionnelle (ex. : maison du Régime français). - Le bâtiment est associé à un événement, à un personnage ou à une thématique lié à l'histoire nationale du Québec ou du Canada (ex. : résidence de Félix Leclerc, maison d'Horatio-Walker).
	B	- Le bâtiment possède une excellente ancienneté. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1800 et 1850 sont considérés comme très anciens. - Le bâtiment est associé à un événement, à un personnage ou à une thématique lié à l'histoire régionale (ex. : résidence du seigneur ou d'un politicien, presbytère d'une paroisse-mère, etc.).
	C	- Le bâtiment possède une ancienneté appréciable. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1850 et 1900 sont considérés comme des bâtiments ayant une bonne valeur d'âge. - Le bâtiment est associé à un événement, à un personnage ou à une thématique lié à l'histoire locale (ex. : résidence du bedeau, marchand général, école de rang, etc.) ou est représentatif d'une thématique historique particulière (ex. : importante exploitation agricole, chalouperie, maison de villégiature de Sainte-Pétronille).

	D	- Le bâtiment possède une certaine ancienneté sans nécessairement se démarquer à cet égard. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1900 et 1950 sont considérés comme des bâtiments traditionnels ayant une valeur d'âge moyenne. - Le bâtiment n'est pas associé à un événement ou à un personnage d'importance, mais il est représentatif de la production courante de son époque (ex. : maisons vernaculaires américaines).
	E	- Le bâtiment est relativement récent. À titre indicatif, les bâtiments construits entre 1950 et aujourd'hui sont considérés comme des bâtiments ayant une faible valeur d'âge. Ils peuvent toutefois se démarquer à d'autres égards, notamment au niveau de leur architecture (patrimoine moderne). - Le bâtiment n'est pas typique ou représentatif d'une période de construction ou de développement donnée (ex. : bungalow dans un quartier ancien, bâtiment récent atypique dans un environnement ancien et homogène). - Le bâtiment n'est pas associé à un événement ou à un personnage d'importance et n'est pas représentatif d'une thématique historique ou architecturale particulière (ex. : résidence anonyme difficilement associable à un style).
Intérêt ethnologique (authenticité)	A	- Le bâtiment est exactement dans son état d'origine, est dans un état complet ou a conservé l'ensemble de ses composantes architecturales en raison d'un entretien constant ou d'une restauration adéquate. - Le bâtiment n'a subi aucune intervention depuis sa construction et est en bonne condition physique.
	B	- Le bâtiment a conservé l'essentiel de ses composantes architecturales, mais peut avoir subi quelques modifications réversibles mineures qui n'affectent pas l'intégrité de l'ensemble. - Le bâtiment a subi peu d'intervention depuis sa construction et est en bonne condition physique.
	C	- Le bâtiment a conservé la plupart de ses composantes essentielles, mais peut avoir subi quelques modifications réversibles qui affectent peu l'intégrité de l'ensemble. - Le bâtiment a subi des transformations harmonieuses ou normales (agrandissement bien intégré, adaptation à un courant architectural ancien, changement de fenêtres en conservant un modèle compatible, apports valables ou transformations qui ont amélioré l'état initial). - Le bâtiment n'a subi aucune intervention depuis sa construction, mais est en mauvaise condition physique.

	D	▪ Le bâtiment a connu bon nombre de transformations réversibles ou mineures (ex. : changements de portes, de fenêtres sans modifier l'ouverture, remplacement de matériaux de revêtement des murs et de la toiture, remplacement de garde-corps sur galeries ou balcons, etc.) qui affectent l'intégrité du bâtiment sans toutefois modifier de façon importante le gabarit, la composition et la lecture de l'ensemble. ▪ Le bâtiment n'a subi qu'une intervention irréversible tout en conservant intact le reste de ses éléments architecturaux (ex. : bâtiment ancien avec agrandissement contemporain, une seule ouverture agrandie).
	E	▪ Le bâtiment a connu des transformations irréversibles ou majeures qui altèrent sa valeur patrimoniale (ex. : modifications de la forme ou de la disposition des ouvertures, modification de la volumétrie ou de la forme du toit, agrandissement peu harmonieux, suppression de galeries et de composantes ornementales importantes, etc.). ▪ Le bâtiment a subi des transformations réversibles généralisées qui dénaturent le bâtiment au point de le rendre méconnaissable.
Intérêt paysager	A	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement exceptionnel en raison de la qualité paysagère du lieu. ▪ Le bâtiment est mis en valeur par sa situation relative, soit parce qu'il est situé sur une place publique importante, dans l'axe d'une perspective de grand intérêt ou au sommet d'un promontoire. ▪ Le bâtiment est un point de repère incontournable dans le paysage ou a un rayonnement très important sur son voisinage.
	B	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement intéressant ou dans un ensemble homogène. ▪ Le bâtiment est implanté sur une parcelle aménagée qui le met en valeur. ▪ Le bâtiment est un point de repère dans le quartier ou a un rayonnement important sur son voisinage.
	C	▪ Le bâtiment est mis en valeur par sa situation, soit parce qu'il est situé sur une rue prestigieuse, un parcours fondateur ou un axe de circulation majeur, soit parce qu'il est situé aux abords du fleuve, d'un parc ou d'une place publique. ▪ Le bâtiment possède une implantation particulière d'intérêt ou est implanté sur un terrain bien aménagé.

	D	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement aux particularités paysagères communes. ▪ Le bâtiment est implanté sur une parcelle dont l'aménagement est standard (terrain de banlieue, bâtiment mitoyen ne possédant qu'une cour arrière). ▪ Le bâtiment se confond dans le quartier ou dans son voisinage, sans se démarquer. ▪ Le bâtiment est implanté sur un parcours fondateur, mais son aménagement paysager ou son environnement immédiat laisse à désirer.
	E	▪ Le bâtiment est situé dans un environnement déstructuré, de mauvaise qualité ou altérant sa visibilité et sa mise en valeur. ▪ Le bâtiment est implanté sur une parcelle dont l'aménagement laisse à désirer (peu ou pas de végétation, espaces de stationnement omniprésents). ▪ Le bâtiment est en totale rupture dans son quartier ou son voisinage et nuit à son environnement.
Intérêt artistique et architectural	A	▪ Le bâtiment possède une architecture unique à l'échelle de l'île d'Orléans (ex. : domaine Portheus, église de Sainte-Famille, manoir Mauvide-Genest). ▪ Le bâtiment est une œuvre représentative d'un architecte de renommée nationale ou internationale.
	B	▪ Le bâtiment possède des éléments architecturaux distinctifs ou est parmi les exemples les plus achevés et complets d'un courant architectural (ex. : cottage Régency, maison traditionnelle québécoise particulièrement élaborée, maison Second Empire). ▪ Le bâtiment est une œuvre représentative d'un architecte de renommée régionale ou locale (ex. : Blatter, Staveley, Baillairgé).
	C	▪ Le bâtiment possède une architecture représentative à l'échelle de l'île d'Orléans sans pour autant être un modèle unique (ex. : maison à mansarde, maison traditionnelle québécoise modeste, architecture vernaculaire américaine). ▪ Le bâtiment présente un souci du détail ou témoigne d'un savoir-faire traditionnel sans toutefois se démarquer au point de vue de son ornementation ou de ses composantes stylistiques.

	D	Le bâtiment possède une architecture commune à l'échelle de l'île d'Orléans et se retrouve en plusieurs exemplaires (ex. : maisons cubiques), mais certaines caractéristiques sont manquantes ou mal préservées.
	E	- Le bâtiment possède une architecture discordante dans un milieu plutôt homogène (ex. : bungalow dans un village, bâtiment à gabarit hors normes). - Le bâtiment ne possède aucun élément architectural d'intérêt ou est un exemple architectural de piètre qualité.
Valeur d'usage	A	- Le bâtiment possède un usage rare ou unique à l'échelle de l'île d'Orléans (ex. : église, chapelle de procession). - Le bâtiment est le dernier exemplaire qui témoigne d'un usage ancien ou révolu (ex. : moulin à vent).
	B	- Le bâtiment possède un usage relativement rare ou spécialisé à l'échelle de l'île d'Orléans (ex. : presbytère, couvent, école de rang, etc.). - Le bâtiment figure parmi les derniers exemplaires qui témoignent d'un usage ancien ou révolu (ex. : ancienne forge, chantier maritime).
	C	Le bâtiment possède un usage relativement courant à l'échelle de l'île d'Orléans et conserve sa fonction d'origine (ex. : résidence, immeuble commercial).
	D	Le bâtiment a subi un changement d'usage sans trop de modifications apparentes (ex. : maison transformée en commerce).
	E	- Le bâtiment a perdu sa fonction d'origine et son usage actuel est peu ou n'est pas compatible avec son architecture (ex. : résidence transformée en garage ou entrepôt). - Le bâtiment est vacant et ne possède aucun usage.

Au final, la valeur patrimoniale globale devrait refléter la moyenne des cotes accordées pour chacun des 5 critères. Ceci n'est pas un exercice mathématique ; il faut prendre en compte que les critères n'ont pas tous la même importance ou portée. Cette note générale est inscrite dans PIMI Q à l'endroit indiqué (A à E).

A = Exceptionnelle
B = Supérieure
C = Bonne
D = Moyenne
E = Faible

Valeur exceptionnelle : Valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle locale ou régionale. Il s'agit d'éléments rares, d'équipements spécialisés qui sont des points de repère dans le paysage ou qui ont joué un rôle historique majeur dans le développement d'un lieu. Ayant habituellement déjà une valeur patrimoniale reconnue par le milieu, plusieurs des bâtiments de valeur exceptionnelle sont classés immeubles patrimoniaux en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Valeur supérieure : Valeur forte à l'échelle locale ou régionale, au-dessus de la moyenne des bâtiments patrimoniaux recensés. Il s'agit d'éléments qui se démarquent sur plusieurs critères et qui sont bien préservés dans l'ensemble. Leur valeur patrimoniale est habituellement reconnue dans le milieu ou évidente pour le non initié. Il peut s'agir d'une maison ancestrale en pierre ayant conservé ses principaux attributs, d'une maison bourgeoise richement ornée, d'un presbytère.

Valeur bonne : Valeur qui rejoint un nombre important de propriétés qui sont dans la moyenne, c'est-à-dire qui possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural (ex. : style) et leur appartenance à un paysage donné ou un ensemble architectural sans nécessairement se démarquer de façon importante. Il peut s'agir de maisons de styles courants (néoclassique québécoise, mansardée, vernaculaire) qui ont préservé plusieurs de leurs caractéristiques, mais qui peuvent avoir subi quelques interventions réversibles (ex. : bardeau d'asphalte sur le toit, fenêtres changées).

Valeur moyenne : Valeur habituellement attribuée à des maisons ou bâtiments qui ont subi un nombre important de transformations réversibles qui brouillent un peu l'ancienneté, l'intérêt architectural (ex. : style) et l'appartenance à un paysage ou situé dans un environnement quelconque. Le potentiel patrimonial est toutefois encore important à la condition d'effectuer des travaux de mise en valeur.

Valeur faible : Valeur habituellement attribuée à des maisons ou bâtiments qui ont subi un nombre important de transformations irréversibles qui brouillent l'ancienneté et l'intérêt architectural, qui sont abandonnées ou dont la nouvelle fonction est incompatible avec l'architecture d'origine. Cela n'empêche pas que le bâtiment puisse posséder un bon potentiel de mise en valeur si des travaux adéquats étaient effectués.

Étape 6 : Rapport de synthèse

Cette étape a été consacrée à la rédaction du présent rapport synthèse qui comprend une présentation des principaux courants architecturaux ainsi qu'un diagnostic de l'état actuel du patrimoine bâti du site patrimonial de l'Île-d'Orléans. Ces constats touchent l'état physique du parc immobilier ancien et leur état d'authenticité en général. De plus, des statistiques sur la valeur patrimoniale des biens sont contenues dans cette section.

Produits livrés

Les outils suivants ont été déposés à la MRC de l'Île-d'Orléans :

- Un rapport de synthèse en version numérique (word et pdf) et en version imprimée et reliée (3 copies), comprenant la méthodologie employée, la présentation des principaux courants architecturaux ainsi qu'un diagnostic général en plus de différentes annexes ;
- Les photographies numériques originales en haute résolution archivées sur des DVD ;
- Les photographies numériques des inventaires de 1980 et 1989 en version numérique archivées sur DVD;
- Les fiches PIMIQ disponibles en ligne.

Les courants architecturaux

Également désignée par l'appellation « style » ou « typologie formelle », le courant architectural se définit comme un ensemble de règles ou de caractères formels qui permettent de classer des bâtiments dans une catégorie. Les courants architecturaux sont surtout reconnaissables par leur volume général et plus particulièrement par la forme du toit qui témoigne de l'évolution des techniques de construction, ainsi que par le type d'ornements et de saillies issus de diverses influences architecturales.

D'abord d'esprit français, l'architecture traditionnelle québécoise a ensuite été influencée par le néoclassicisme britannique. Il en a résulté, au 19^e siècle, un modèle de maison dite québécoise d'influence néoclassique, qui est à la fois une synthèse des influences françaises et anglaises et le fruit d'une adaptation au climat. Par la suite, le style Second Empire a fait son apparition, suivi des modes américaines. La fin du 19^e siècle a été particulièrement faste par rapport à la diversité des influences stylistiques. Au 20^e siècle, les courants industriels ou artisanaux, ainsi que la modernité internationale ont largement contribué à la définition de l'architecture des villes et des banlieues. À travers ces métissages culturels, les Québécois ont su créer une architecture originale adaptée aux milieux ruraux, villageois, de villégiature ou suburbains.

La plupart des bâtiments inventoriés du site patrimonial de l'Île-d'Orléans peut être reliée aux courants architecturaux québécois présentés ici, ou du moins s'y apparenter. Notons que l'architecture de l'île d'Orléans est parfois métissée et qu'un bâtiment peut parfois être à cheval entre deux courants architecturaux. C'est pourquoi on parle plutôt d'influences stylistiques ou d'emprunts d'éléments à une typologie donnée plutôt qu'à des styles « purs ».

Les courants architecturaux les plus fréquemment rencontrés dans l'architecture domestique, sur le territoire du site patrimonial de l'Île-d'Orléans sont les suivants :

- La maison d'inspiration française
- La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique
- Le style Second Empire et la maison à mansarde
- Le cottage Regency
- L'éclectisme victorien
- Le cottage vernaculaire américain
- La maison cubique
- La maison Boomtown
- L'architecture Arts & Crafts
- Le régionalisme québécois
- Le modernisme

La maison d'inspiration française

Une architecture traditionnelle s'élabore dès les premières années du Régime français afin de répondre aux besoins pressants de la jeune colonie en bâtiments de toutes sortes : maisons, chapelles, églises, moulins. Originaires des milieux ruraux de France, les colons ainsi que les gens de métier – charpentiers, maçons, menuisiers – apportent au pays leur savoir-faire traditionnel en matière de construction. Cette architecture « sans architecte » se modifie rapidement après les premières expériences décevantes du début du 17^e siècle afin de s'adapter à la disponibilité des matériaux et aux conditions climatiques du pays. Ainsi, l'architecture traditionnelle québécoise recourt généralement à la pierre et au bois comme matériaux de construction en raison de leur abondance sur le territoire. Le climat rigoureux entraîne pour sa part une multiplication des souches de cheminées sur la maison tandis que le nombre des ouvertures est réduit le plus possible afin d'éviter les pertes de chaleur. À la fin du Régime français, l'apparition de lucarnes pour éclairer les combles témoigne par ailleurs d'une nouvelle façon d'habiter la maison. On retrouve les demeures de cette période dans toutes les municipalités de l'Île-d'Orléans et elles sont relativement abondantes.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de logis rectangulaire bas ne présentant pas ou peu de fondations;
- Le volume d'origine a souvent été agrandi sur la longueur de la maison;
- Toiture à deux versants droits ou à croupes à pente forte, supérieure à 45 degrés, recouverte le plus fréquemment de bardeau de cèdre;
- Carré en pierre, portant un certain fruit, souvent revêtu de crépi ou de bois;
- Cheminée en pierre massive située au centre de la maison;
- Composition asymétrique de la façade;
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à double battant à petits carreaux, munis de volets fonctionnels;
- Ornementation réduite à sa plus simple expression limitée aux encadrements, linteaux, chambranles et épis.



Maison qui est l'exemple type de la maison d'inspiration française sise au 3463, chemin Royal à Sainte-Famille.



Maison qui est une variante de la maison d'inspiration française avec toit à croupes située au 1347, chemin Royal à Saint-Jean.



Maison en pierre recouverte de crépi sise au 4657, chemin Royal à Sainte-Famille.



Maison en pierre avec pignon en bois située au 313, chemin Royal à Saint-Pierre.



Maison d'inspiration française revêtue de bois sise au 155A, chemin Royal à Saint-François.



Maison d'inspiration française située au 960, chemin Royal à Saint-Laurent.

La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique

La Conquête britannique (1760) a d'abord une incidence limitée sur l'architecture québécoise. En effet, les gens de métier demeurent en place et leurs traditions françaises perdurent pendant plusieurs décennies après l'arrivée des Anglais. Au début du 19^e siècle, l'architecture traditionnelle est toutefois confrontée à l'architecture classique anglaise qui apparaît au pays avec l'arrivée des ingénieurs militaires et des architectes britanniques, de même qu'avec la diffusion de traités d'architecture. L'architecture d'esprit français puise librement à ce nouvel apport stylistique et elle aboutit à une synthèse originale connue sous le nom de maison traditionnelle québécoise.

L'amalgame de l'architecture d'esprit français avec l'architecture néoclassique anglaise aura pour aboutissement la mise en forme d'un type d'habitation répondant à des contraintes fonctionnelles, économiques et climatiques variant plus ou moins fortement en fonction du lieu d'érection et du statut social de ses occupants. Ainsi, la maison traditionnelle québécoise connaît plusieurs variantes : du petit corps de logis dépouillé et implanté en milieu rural, elle peut prendre la forme d'une habitation villageoise plus développée et ornementée. La maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique est très bien représentée à l'île d'Orléans.

Malgré sa versatilité, la maison traditionnelle québécoise possède des caractéristiques récurrentes qui permettent d'en définir le style.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume généralement de 1 étage et demi, parfois de 2 étages et demi, formé d'un carré en bois pièce sur pièce (ou parfois en brique ou en pierre), le plus souvent légèrement exhaussé du sol, d'où la présence d'une galerie et d'un escalier;
- Toiture à deux versants à pente moyenne (environ 45 degrés) recouverte de tôle traditionnelle ou de bardeaux de cèdre qui se prolonge souvent au-delà des murs avant et arrière grâce à des larmiers incurvés protégeant ainsi une galerie aménagée en façade;
- Composition symétrique de la façade;
- Toit indépendant en appentis – aussi appelé auvent ou garde soleil – installé afin de recouvrir la galerie lorsque les versants de la toiture sont droits;
- Cuisine d'été parfois présente dans le prolongement longitudinal ou transversal de la maison et reproduisant à plus petite échelle les caractéristiques du corps de logis principal;
- Parement généralement en bois (planches de bois posées à l'horizontale ou à la verticale ainsi que le bardeau de cèdre), mais parfois en maçonnerie de pierre ou de brique;
- Souches de cheminée généralement dans le prolongement du mur pignon;
- Ouvertures nombreuses, dont des fenêtres à double battant à grands carreaux;
- Lucarnes à fronton ou à pignon permettant d'éclairer les combles;
- Ornementation généralement sobre composée de chambranles et planches cornières. Les variantes plus cossues proposent des décors plus éclectiques (aisseliers, corniches, balustrades, boiseries ornementales, etc.).



Maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique située au 178, chemin Royal à Saint-François.



Maison traditionnelle québécoise entièrement construite en pierre sise au 130, chemin Ferland à Saint-Laurent.



Maison traditionnelle québécoise caractérisée par sa façade principale en brique et sa balustrade en fonte située au 3994, chemin Royal à Sainte-Famille.



Maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique sise au 1, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Maison traditionnelle québécoise revêtue de bardeaux de cèdre découpés située au 1233, chemin Royal à Saint-Pierre.



Variante à deux étages et demi en pierre de la maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique sise au 1936, chemin Royal à Saint-Jean.

Le style Second Empire et la maison à mansarde

L'architecture Second Empire fait son apparition au Québec dans le dernier quart du 19^e siècle. Elle prend sa source dans l'architecture développée à Paris sous le règne de Napoléon III (1852–1870). D'abord réservé à l'architecture monumentale, dont les bâtiments institutionnels et les maisons bourgeoises, le style Second Empire est popularisé plus tardivement dans l'architecture domestique des villages québécois.

C'est la forme de la toiture qui caractérise le bâtiment de style Second Empire. Dite à la Mansart ou à toit brisé, la toiture des bâtiments Second Empire se caractérise par la présence d'un terrasson (portion supérieure dont l'inclinaison est peu prononcée) et d'un brisis (portion inférieure dont l'inclinaison est presque verticale). Par ailleurs, les bâtiments conçus à partir de ce style architectural ont généralement un rez-de-chaussée surhaussé et présentent une façade dont l'ordonnance des ouvertures est symétrique. Le style Second Empire se distingue souvent par la présence d'un avant-corps central, lequel est parfois traité à la manière d'une tourelle couronnée d'une terrasse faîtière. Lorsqu'il y a présence de lucarnes sur la toiture, celles-ci sont parfois cintrées. À cela s'ajoutent les baies et les portes à arc surbaissé, dont la riche ornementation est souvent associée à ce style architectural.

Largement inspirée de l'architecture résidentielle bourgeoise de style Second Empire, la maison à mansarde constitue une version populaire et modeste. En effet, de cette architecture monumentale, la maison à mansarde conserve la toiture typique composée d'un terrasson et d'un brisis à deux ou quatre versants (eaux), dont la forme particulière présente le net avantage de dégager complètement l'espace des combles et de procurer ainsi à la maison un second étage entièrement habitable. De plus, la silhouette qui résulte de ce style architectural procure une élégance appréciée des villageois. Ce courant est bien présent à l'île d'Orléans.

Principaux éléments caractéristiques :

- Corps de logis rectangulaire à deux étages légèrement exhaussé du sol, charpente en bois;
- Toiture brisée, à la Mansart, à deux versants ou à quatre versants, constituée de brisis et de terrassons et recouverte de tôle traditionnelle;
- Composition symétrique de la façade;
- Galerie couverte d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades;
- Parement de planches de bois ou de brique, parfois en pierre de taille;
- Ouvertures caractérisées par des fenêtres à battants à grands carreaux ou à guillotine et des lucarnes dans le brisis;
- Ornementation généralement sobre composée de chambranles, planches cornières et corniche sous le brisis. Les variantes plus cossues proposent des décors plus éclectiques.



Exemple typique de la maison à mansarde à 2 versants situé au 1404, chemin Royal à Saint-Laurent.



Maison à mansarde à 4 versants dotée d'un parement de brique en façade et sise au 1778, chemin Royal à Saint-Jean.



L'ancien presbytère de Sainte-Famille est un bon exemple de style Second Empire avec un parement de brique et une ornementation très élaborée.



Maison mansardée à 4 versants dotée d'un parement de brique et d'une galerie sur 2 côtés située au 163, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.



Maison à mansarde à 4 versants avec tourelle centrale sise au 398, chemin Royal à Saint-François.



Maison à mansarde à 2 versants munie d'une façade bien symétrique sise au 1501, chemin Royal à Saint-Pierre.

Le cottage Regency

Apparu en Angleterre sous le règne du Prince de Galles au début du 19^e siècle, le cottage Régence (ou Regency) a été introduit au Québec par les Britanniques. Issu du courant romantique, ce style architectural a été adopté par plusieurs citoyens désireux de posséder une maison de villégiature. Destiné à occuper un terrain vaste et boisé, le cottage Régence arbore une architecture en communion avec son environnement.

Parmi ses principales caractéristiques, on note le profil bas de la toiture à quatre versants dont les avant-toits se prolongent au-delà des murs et recouvrent une galerie ceinturant le carré de la maison. La présence de portes-fenêtres, de lucarnes rampantes et de supports de galerie de treillages est également fréquente.

Ce type d'architecture demeure relativement rare dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans et particulièrement présent dans la municipalité de Sainte-Pétronille.

Principaux éléments caractéristiques :

- Plan de forme plutôt carrée;
- Toit à quatre versants à profil bas et étendu dont l'avant-toit est parfois recourbé; revêtement de toiture en bardeau de cèdre ou en tôle traditionnelle;
- Un ou deux niveaux d'occupation;
- Composition symétrique des ouvertures;
- Bâtiment entouré d'une galerie protégée par les avant-toits;
- Murs revêtus de brique, de pierre ou de bois;
- Cheminée centrale;
- Fenêtres habituellement à battants et à grands carreaux, parfois sous la forme de portes-fenêtres;
- Lucarnes rampantes, à croupe ou à pignon;
- Ornementation sobre inspirée des éléments classiques comme les entablements et les frontons.



Cottage Régency caractérisé par son toit recourbé qui protège une généreuse galerie sis au 128, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Cottage Régency doté d'un revêtement en brique et d'une galerie situé au 12, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.



Résidence présentant quelques caractéristiques du cottage Régency sise au 1585, chemin Royal à Saint-Laurent.



Cottage Régency agrandi vers la droite et situé au 142, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Cottage Régency sis au 39, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Variante à 2 étages du cottage Régency située au 12, rue Gagnon à Sainte-Pétronille.

L'éclectisme victorien

L'architecture québécoise débouche, vers la fin du 19^e siècle, sur un éclectisme qui vise d'abord à produire des effets inédits et pittoresques sans souci de cohérence, un peu en réaction aux compositions rigides du classicisme. Cette pratique artistique est fondée sur l'exploitation et la conciliation des styles du passé. L'éclectisme est cette tendance à puiser librement dans des styles anciens les éléments les plus divers, non pas pour les reproduire, mais pour créer un style nouveau en les fusionnant. L'éclectisme permet ainsi la combinaison de plusieurs styles ou éléments appartenant à des époques et des pays différents afin de créer des compositions très élaborées et souvent marquées par une surcharge décorative, ce qui est différent des styles historiques qui n'appliquent qu'un langage à la fois sur un même bâtiment.

La mécanisation des techniques de construction, autour des années 1880, a grandement contribué à accroître le nombre d'ornements sur les façades, en diminuant le coût et le temps d'exécution de chacun. Au Québec, le mouvement éclectique en architecture s'est étendu entre 1880 et 1920 environ. L'architecture éclectique est souvent dite victorienne en raison de son apparition durant le règne de la reine Victoria en Grande-Bretagne (1837-1901). Pour ce courant stylistique, chaque œuvre est unique en soi et les architectes s'appliquent à créer des bâtiments personnalisés.

Le site patrimonial de l'Île-d'Orléans comporte peu d'exemples architecturaux issus de l'éclectisme victorien. On retrouve tout de même quelques rares résidences à la composition unique ainsi que des exemples de styles communs (maison cubique, maison traditionnelle québécoise, etc.) qui sont ornés d'un décor très élaboré qui rappelle l'architecture victorienne.

Principaux éléments caractéristiques :

- Plan asymétrique (absence de plan typique), volume très articulé, nombreuses saillies et avancées;
- Toitures irrégulières, composées de pignons ou de tourelles, souvent percées de lucarnes;
- Présence de galeries, de balcons couverts et ornementés qui se prolongent souvent sur plus d'une façade;
- Amalgame de plusieurs matériaux et couleurs sur un même immeuble (brique, pierre, bardeaux décoratifs ou polychromes, etc.);
- Absence d'ouvertures typiques, variété de types d'ouvertures sur un même bâtiment, présence de fenêtres en baie (bow window, oriel);
- Ornements variés (fronton néoclassique, boiserie ornementales, mâts, épis, consoles, encorbellements, etc.).



Résidence éclectique possédant une diversité de styles amalgamés dans une composition symétrique, sise au 4204, chemin Royal à Sainte-Famille.



Résidence éclectique s'apparentant à la maison cubique mais possédant une ornementation singulière située au 1276, chemin Royal à Saint-Laurent.



Cottage vernaculaire américain à l'ornementation en bois très élaborée sis au 45, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Maison cubique aux airs éclectiques en raison de son ornementation soignée et son oriel en coin sise au 20, avenue Orléans à Sainte-Pétronille.



Maison qui, par son mélange de matériaux et sa forme singulière, s'apparente à l'architecture éclectique sise au 4135, chemin Royal à Sainte-Famille.



Maison s'apparentant à l'architecture éclectique en raison de sa tourelle située au 14, rue Orléans à Sainte-Pétronille.

Le cottage vernaculaire américain

L'architecture vernaculaire américaine ne se distingue pas d'un point de vue stylistique, puisqu'elle reprend souvent les formes du siècle précédent en les simplifiant. Elle innove toutefois en ce qui a trait aux matériaux et aux éléments architecturaux, d'une part avec l'usinage de certains matériaux de construction, tels les poutres et les planches et, d'autre part, avec la standardisation et la distribution par catalogues d'éléments tels les portes et les fenêtres. De façon générale, la volumétrie de l'architecture vernaculaire américaine – et par le fait même de l'architecture domestique – est simplifiée à l'extrême, se résumant souvent à une boîte carrée dont l'austérité est atténuée par des éléments décoratifs (planches cornières, chambranles, aisseliers, piliers ouvragés). La standardisation des matériaux et des éléments architecturaux, de même que l'introduction de la charpente claire, également appelée Balloon Frame, accéléreront de façon considérable le processus de construction tout en permettant une meilleure adaptation du plan-type aux besoins et aux moyens des clients.

Le cottage vernaculaire américain est le type le plus varié et le plus courant dans la première moitié du 20^e siècle. Il se distingue de la maison traditionnelle québécoise par un volume qui s'élève sur 1 étage et demi ou 2 étages, conférant ainsi plus de verticalité à la demeure, ainsi que par une toiture à deux versants droits inclinée à 45 degrés, sans larmier recourbé. On retrouve dans cette architecture le même souci de rigueur quant à la symétrie de la façade et à son ordonnance.

Ce courant se divise en plusieurs sous-courants, qui se déclinent eux-mêmes en divers modèles. Dans les principales variantes, notons le cottage avec toit à demi croupes et le cottage avec lucarne-pignon. Mais dans ces cas, les autres caractéristiques demeurent les mêmes que pour le cottage à deux versants droits inspiré du modèle traditionnel québécois.

Ce courant est peu représenté dans le site patrimonial, mais il est présent dans la majorité des municipalités en quelques exemplaires.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie rectangulaire dénotant une simplification des formes;
- Carré en madriers de bois d'un étage et demi avec toiture à deux versants droit d'une inclinaison de 45 degrés ou à demi-croupes. Aussi, le modèle de deux étages à toit à 2 versants à faible pente est également répandu;
- Toiture généralement couverte de tôle traditionnelle;
- Galerie couverte d'un auvent indépendant souvent présente;
- Revêtements légers (planches de bois, bardeaux d'amiante-ciment, crépi);
- Portes et fenêtres à battants avec imposte ou à guillotine, usinées;
- Éléments d'ornementation qui puisent aux répertoires de l'architecture du 19^e siècle et qui sont standardisés (chambranles, planches cornières, aisseliers, frontons).



Cottage vernaculaire américain typique à toit à 2 versants à la composition symétrique situé au 30, rue de l'Église à Saint-Jean.



Cottage vernaculaire américain doté d'une grande lucarne continue sur son toit à 2 versants sis au 4119, chemin Royal à Sainte-Famille.



Cottage vernaculaire américain doté d'une lucarne-pignon situé au 182, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.



Variante du cottage vernaculaire américain avec pignon en façade et toiture à demi-croupes sise au 33, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.



Variante du cottage vernaculaire américain à 2 étages située au 1266, chemin Royal à Saint-Jean.



Variante du cottage vernaculaire américain à 2 étages sise au 1309, chemin Royal à Saint-Laurent.

La maison cubique

Le phénomène de la standardisation des matériaux, de la mécanisation du travail et de la diffusion à grande échelle de modèles par le biais de catalogues et de revues spécialisées, dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, a donné naissance à un nouveau type d'architecture dès la fin du 19^e siècle. Fortement stimulée par l'accessibilité simplifiée aux plans et aux matériaux, de même que par la baisse des coûts de construction découlant de la standardisation, l'industrialisation contribue à la croissance rapide des agglomérations urbaines suite à l'explosion démographique. Ce phénomène se répercutera ensuite dans les milieux ruraux.

La maison cubique est un modèle architectural provenant des États-Unis. Conçu par l'architecte Frank Kidder en 1891, ce modèle strictement résidentiel est communément appelé le *Four Square house*. Son intérêt réside dans les dimensions de son espace habitable. En effet, le plan carré, qui superpose deux étages entiers coiffés d'un toit en pavillon à faibles pentes, confère à la maison cubique des dimensions dignes des maisons bourgeoises. La maison cubique possède généralement une lucarne sur le versant avant. De plus, il n'est pas rare d'observer sur certains modèles les influences du mouvement pittoresque sur le décor extérieur (aisseliers, boiseries ornementales, corniches). Mais de manière générale, l'ornementation de la maison cubique est sobre et peut varier en fonction des goûts et des moyens financiers des premiers occupants.

La maison cubique est assez peu représentée dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie cubique, plan carré de deux étages légèrement surhaussé du sol;
- Toit en pavillon (quatre versants) à faibles pentes, revêtu de tôle traditionnelle, ou parfois toit plat;
- Revêtement extérieur en brique ou en matériau léger (planches de bois, bardeaux de cèdre, tôle embossée, tuiles d'amiante-ciment);
- Galerie couverte d'un auvent indépendant, aménagée en façade avant avec parfois un balcon à l'étage;
- Distribution régulière des ouvertures;
- Fenêtres à battants à grands carreaux, à battants avec imposte ou à guillotine;
- Lucarnes à croupe, à pignon, triangulaire ou en appentis, parfois remplacées par des pignons;
- Ornementation variable selon le statut social du propriétaire.



Maison cubique située au 157, chemin Royal à Saint-Pierre.



Maison cubique sise au 201, chemin Royal à Saint-François.



Maison cubique en brique située au 1634, chemin Royal à Saint-Jean.



Maison cubique située au 1969, chemin Royal à Saint-Pierre.



Maison cubique située au 3492, chemin Royal à Sainte-Jean.



Maison cubique sise au 3332, chemin Royal à Sainte-Famille.

La maison Boomtown

L'introduction des charpentes à claire-voie qualifiée d'American Boomtown coïncide avec la croissance rapide des villes américaines et de leur essor démographique important. Cette architecture se développe surtout après la crise économique de 1870 aux États-Unis. Elle constitue alors une option de construction à la fois économique et rapide dans les villes-champignons à forte croissance industrielle. L'architecture Boomtown constitue un courant propre à l'architecture domestique et commerciale. Elle coexiste d'abord avec les maisons de tradition québécoise et à mansarde avant de les supplanter au tournant du 20^e siècle. Sur le territoire du site patrimonial de l'Île-d'Orléans, on retrouve quelques exemplaires de maisons Boomtown dans toutes les municipalités.

L'architecture Boomtown se caractérise par sa volumétrie : les résidences s'élèvent sur deux étages et sont coiffées d'un toit plat ou à faible pente vers l'arrière. Les ouvertures sont habituellement disposées avec régularité et symétrie. Les saillies sont souvent constituées d'une grande galerie, courant sur toute la façade principale, et d'un balcon à l'étage, sur le tiers central de l'auvent indépendant, protégeant ainsi la galerie. Il n'est pas rare de retrouver un commerce au rez-de-chaussée avec un logement à l'étage.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume cubique ou rectangulaire de deux étages, peu dégagé du sol;
- Toiture plate ou à faible pente vers l'arrière;
- Saillies peu présentes à l'exception d'une galerie protégée d'un auvent, parfois avec un balcon à l'étage;
- Parement de planches de bois ou de brique;
- Distribution régulière des ouvertures, composition généralement symétrique;
- Fenêtres à battants à grands carreaux, à battants avec imposte ou à guillotine;
- Ornementation concentrée dans la partie supérieure de la façade : corniche à modillons ou à consoles, parapet en gradins ou jeux de briques. Autres éléments d'ornementation discrets : chambranles, planches cornières, platebandes en brique, etc.



Résidence caractéristique des maisons Boomtown avec son parapet en gradins sise au 504, chemin Royal à Saint-François.



Maison Boomtown se démarquant par son imposant parapet sise au 3717, chemin Royal à Sainte-Famille. L'annexe latérale est un ajout récent.



Résidence unifamiliale caractéristique des maisons Boomtown avec son parapet et sa galerie en façade sise au 1913, chemin Royal à Saint-François.



Maison Boomtown sise au 2269, chemin Royal à Saint-Pierre.



Maison Boomtown caractérisée par son décor d'inspiration néoclassique située au 1649, chemin Royal à Saint-Laurent.



Maison Boomtown avec rez-de-chaussée commercial située au 148, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

L'architecture Arts & Crafts

En réaction à l'industrialisation qui bat son plein au tournant du 19^e siècle en Angleterre, des mouvements d'idée font leur apparition. Le mouvement Arts and Crafts (arts et métiers), dont le programme déborde largement le domaine de l'architecture, trouve ses origines dans les théories mises de l'avant par Richard Owen, William Morris et John Ruskin. Ce courant propose de s'inspirer de l'artisanat et de l'habitation de la campagne anglaise afin de créer une architecture qui s'inscrive dans la tradition nationale. Le mouvement valorise le retour au travail manuel contre la standardisation des articles produits en série, l'usage de matériaux traditionnels tels que la pierre et le bois ainsi que le recours aux savoir-faire locaux. Le mouvement connaît une certaine diffusion en Angleterre à travers les réalisations d'architectes tels que Philip Webb.

Le mouvement gagne ensuite les États-Unis. Les différentes tendances sont rapidement popularisées par les catalogues et les revues de plans distribués à grande échelle à travers l'Amérique du Nord. Mais si les réalisations du mouvement sont largement diffusées, son idéologie, quant à elle, demeure méconnue, voire mal comprise. Ainsi, en Amérique, le mouvement Arts and Crafts devient essentiellement un mouvement stylistique, sans portée sociale. Les architectes conçoivent, par exemple, des résidences avec de fausses structures à colombages ainsi que des toitures recouvertes de tuiles d'ardoise comme en Angleterre en dépit du fait qu'elles ne s'inscrivent pas dans une tradition nationale. L'architecture issue du courant Arts and Crafts, qui est uniquement destinée à l'architecture domestique et de villégiature, est diversifiée et est composée de volumes simples, distribués librement dans le plan. Recouverts de toitures imposantes aux multiples pentes, ces volumes sont caractérisés par une fenestration variée et abondante. Un des traits distinctifs de l'architecture de ce style est sans doute l'expression de la charpente qui se traduit généralement par le prolongement des chevrons sous le débordement de la toiture.

Il existe peu d'exemples de ce style dans le site patrimonial de l'Île-d'Orléans et ils sont principalement situés à Sainte-Pétronille.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume plus ou moins imposant au plan articulé;
- Toiture de formes variées à versants ou à demi-croupes parfois de longueurs inégales, dont le larmier déborde souvent largement des façades;
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries, terrasses);
- Utilisation de matériaux naturels et traditionnels (pierre, brique, stuc, bardeaux de cèdre, planches de bois), parfois combinés entre eux;
- Ouvertures nombreuses et diversifiées, présence de fenêtres jumelées et de lucarne à croupe, en appentis ou triangulaire;
- Ornements souvent limités aux éléments de la charpente (colombage, chevrons apparents, supports de galerie);
- Chaque cas est unique et possède ses propres caractéristiques.



Maison d'Horatio-Walker, un bel exemple d'architecture Arts & Crafts, située au 11, chemin Horatio-Walker à Sainte-Pétronille.



Studio d'Horatio-Walker qui représente la version anglaise de l'architecture Arts & Crafts, sis au 13, chemin Horatio-Walker à Sainte-Pétronille.



Maison unifamiliale qui se démarque par son imposant toit percé de lucarnes en appentis, sise au 217, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.



Maison avec certains éléments d'esprit Arts & Crafts (lucarne, galerie) située au 145, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille.



Grande demeure d'esprit Arts & Crafts située au 35, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.



Les annexes arrière de cette maison située au 228, chemin du Bout-de-l'île à Sainte-Pétronille sont d'esprit Arts & Crafts.

Le régionalisme québécois

Le Québec possède une version du courant Arts and Crafts qui lui est propre, soit le régionalisme québécois. Ce courant architectural prend naissance à partir de 1910 et se termine à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Il partage plusieurs points communs avec le mouvement anglais. Comme ce dernier qui prône un retour à l'usage des traditions artisanales et à l'architecture locale, notamment celle des maisons de campagne anglaises du 18^e siècle, le régionalisme québécois puise son inspiration dans le bâti hérité du Régime français. Amorcé avec les recherches des professeurs d'architecture de McGill Percy Erskine Nobbs et Ramsay Traquair, qui désirent voir apparaître un style authentiquement régional, diffusé par leurs élèves ensuite devenus architectes, le régionalisme québécois connaît son apogée dans la province surtout durant les années 1930 et 1940. Ce courant architectural profite notamment de la quête identitaire amorcée par le nationalisme québécois à partir des années 1920 qui en est venu à glorifier la période de la Nouvelle-France afin de redonner aux Canadiens-français un passé dont ils pouvaient être fiers.

Avec le régionalisme québécois, on assiste ainsi à des constructions sorties tout droit du vocabulaire utilitaire des bâtiments du Régime français : toiture haute à deux versants recouverte de bardeaux en bois, murs coupe-feu, recouvrement de pierre, de stuc (pour imiter la chaux) ou de bois. Ce courant réintroduit littéralement l'architecture traditionnelle et celle des maisons rurales québécoises, anglaises et normandes, afin d'en produire des copies les plus fidèles possible. Avec le gouvernement traditionaliste de Maurice Duplessis qui prône un retour aux racines du peuple canadien-français, rural et catholique, le courant régionaliste y trouve un terreau fertile où s'épanouir. Le notaire et historien de l'art Gérard Morisset, l'abbé architecte Jean-Thomas Nadeau et l'anthropologue folkloriste Marius Barbeau préconisent également dans leurs travaux la redécouverte des traditions. On ne retrouve que quelques cas de régionalisme québécois dans l'inventaire, surtout situé à Sainte-Pétronille, car cette architecture s'allie bien à celle de la villégiature. Ces maisons peuvent souvent se confondre avec des constructions plus anciennes vue l'intention de les imiter.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volume rectangulaire plus ou moins imposant pourvu d'annexes;
- Haute toiture en pente aux versants généralement droits ou légèrement recourbés recouverts de bardeau de bois ou d'asphalte;
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries);
- Cheminées à l'aspect massif;
- Revêtement de bois (bardeaux ou planches) ou d'amiante-ciment;
- Fenêtres à guillotine ou à battants munies de carreaux et lucarnes à pignon de bonnes dimensions;
- Ornements souvent limités aux encadrements d'ouvertures (chambranles, faux volets).



Maison de style régionaliste québécois (1939), sise au 181, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Grande maison de style régionaliste (vers 1940), sise au 2260-2266, chemin Royal à Saint-Jean.



Maison de style régionaliste québécois (1945), située au 117, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Maison d'esprit régionaliste québécois (1944), sise au 226, chemin Royal à Saint-Laurent.



Maison aux accents Arts & Crafts et régionaliste (1940), située au 121, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.



Maison de style régionaliste québécois (1945), sise au 123, chemin du Bout-de-l'Île à Sainte-Pétronille.

Le modernisme

Né à la fois du mouvement moderne européen (Art nouveau, École du Bauhaus) et de l'architecture rationaliste américaine (École de Chicago), le modernisme se situe en complète rupture avec l'héritage du passé, ce qu'aucun autre style n'avait pu accomplir jusque-là. Il s'agit d'une architecture qui est entièrement de son temps, qui ne nie pas l'industrialisation et la standardisation, cherchant plutôt à tirer profit de la technologie.

L'architecture moderne se veut pratique et fonctionnaliste : la forme doit répondre à la fonction du bâtiment. Il s'agit d'une architecture qui mise sur la simplicité et la sobriété, qui rejette l'ornementation et qui recherche la pureté et le dépouillement. Issue de l'industrialisation et de la préfabrication, l'architecture moderne se démarque par l'utilisation de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux tels que l'aluminium, le béton, l'acier et les grandes surfaces de verre, qui sont réellement mis à l'avant-scène.

Le modernisme se divise en plusieurs courants plus ou moins fidèles au mouvement qui les a vus naître. À l'île d'Orléans, nous n'avons répertorié qu'une résidence issue de l'architecture moderne.

Principaux éléments caractéristiques :

- Volumétrie simple et dépouillée d'ornements;
- Plans libres qui créent des formes très variées;
- Toits plats ou de formes sculpturales;
- Matériaux modernes tels que le béton et l'acier, alors que l'expressivité des matériaux remplace les éléments d'ornementation.
- Grandes surfaces vitrées dont des fenêtres en bandeau horizontal;



La maison Paul-Brunet située au 37, chemin de l'Église témoigne de l'architecture moderne. Son architecture s'inspire notamment d'un paquebot.

Diagnostic général

Les pages qui suivent énoncent quelques constats généraux concernant la mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans.

Composition de l'inventaire

Ajouts :

28 bâtiments ont été ajoutés à l'inventaire. Il s'agit pour la plupart de bâtiments datant de la première moitié du 20^e siècle et qui n'avaient pas été considérés dans les inventaires précédents en raison de leur faible valeur d'ancienneté. Avec le temps, ces bâtiments ont acquis une valeur patrimoniale, encore plutôt faible, mais qui mérite tout de même d'être considérée. À noter que trois bâtiments anciens provenant de l'extérieur de l'île et qui ont été déménagés dans les années 1990 et 2000 à Saint-François (151 et 155-A, chemin Royal) et à Saint-Jean (2752, chemin Royal) ont aussi été ajoutés à l'inventaire. Malgré leur déplacement, la valeur patrimoniale de ces maisons, reposant sur leur ancienneté, leurs caractéristiques architecturales ainsi que leur authenticité, justifiait leur intégration dans l'inventaire.

Suppressions :

Il s'agit essentiellement de bâtiments qui ont été incendiés (9) ou démolis (10) depuis le premier inventaire de 1970. Au nombre de 19, la plupart de ces biens n'existent plus dans la base de données PIMIQ. Ils peuvent toutefois être retracés dans les inventaires antérieurs.

Répartition :

Au total, en considérant les ajouts et les suppressions, 659 bâtiments font maintenant partie de l'inventaire. Leur répartition par municipalité et par valeur patrimoniale est présentée dans le tableau 1 ci-bas.

Tableau 1

municipalité	A	B	C	D	E	total	supprimé
Sainte-Famille	6	11	40	26	2	85	6
Sainte-Pétronille	1	17	64	36	0	118	5
Saint-François	7	11	25	18	0	61	2
Saint-Jean	5	32	90	51	1	179	4
Saint-Laurent	5	10	77	36	3	131	2
Saint-Pierre	3	14	55	10	3	85	0
total	27	95	351	177	9	659	19

Valeur patrimoniale : A = exceptionnelle; B = supérieure; C = bonne; D = moyenne; E = faible

Valeur patrimoniale

Valeur exceptionnelle : 27 bâtiments (4 %) ont été considérés comme possédant une valeur patrimoniale exceptionnelle, ce qui comprend les 13 bâtiments déjà classés immeubles patrimoniaux. Ces bâtiments ont une valeur à l'échelle nationale, c'est-à-dire que la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle de l'île d'Orléans. Il s'agit pour la plupart de maisons du Régime français particulièrement bien préservées qui jouent un rôle important dans l'intérêt historique, architectural et paysager du site patrimonial de l'Île-d'Orléans.

Valeur supérieure : 95 bâtiments de l'inventaire (15 %) sont de valeur patrimoniale supérieure. Cette valeur forte à l'échelle locale ou régionale tient souvent en grande partie à l'ancienneté et au degré d'authenticité de ces bâtiments. En effet, plusieurs d'entre eux sont des maisons du début du 19^e siècle qui se démarquent par leur architecture ancienne et qui sont particulièrement bien préservées.

Valeur bonne : 351 bâtiments de l'inventaire (53,5 %) ont reçu une valeur patrimoniale bonne. Cet imposant groupe est majoritairement composé de maisons traditionnelles du 19^e siècle qui ont subi des altérations mineures et réversibles. Elles possèdent des attributs intéressants ou significatifs qui permettent de statuer sur leur ancienneté, leur intérêt architectural et leur appartenance au paysage de l'île d'Orléans.

Valeur moyenne : 177 bâtiments (26 %) sont de valeur patrimoniale moyenne. Ces bâtiments sont plus récents (20^e siècle) ou ont généralement subi davantage de modifications (réversibles ou irréversibles) tout en conservant un bon potentiel de mise en valeur. Ils sont susceptibles d'acquérir de la valeur dans le futur.

Valeur faible : 9 bâtiments (1,5 %) de l'inventaire se sont vus attribuer une valeur faible en raison des nombreuses et importantes altérations qu'ils ont subies avec les années. Ils sont pour certains tellement modifiés que la lisibilité de leur ancienneté et de leur architecture d'origine est complètement brouillée. Par conséquent, leur potentiel de mise en valeur est compromis.

Il est important de mentionner que la valeur patrimoniale attribuée aux biens inventoriés est une donnée susceptible d'évoluer dans le temps, selon la nature des interventions. Un bâtiment de grande valeur patrimoniale pourrait, à la suite de travaux malencontreux ou d'un incendie, perdre une bonne part de sa valeur. À l'inverse, un bâtiment altéré par le passé pourrait reprendre de la valeur à la suite de travaux, advenant que des composantes plus respectueuses de l'aspect d'origine soient reconstituées ou réinstallées.

En somme, ce bilan est très positif car les bâtiments de valeur patrimoniale faible sont rares et le corpus de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans conserve toute sa pertinence et son intérêt patrimonial.

État physique

En général, les bâtiments inventoriés sont dans un excellent état physique et il y a peu de corrélation entre l'âge des bâtiments et leur degré de dégradation. Cela signifie que, généralement, les propriétaires entretiennent bien leur bâtiment, quel que soit leur ancienneté. Le programme financier d'aide à la restauration, qui soutient les propriétaires à entretenir leur bâtiment, est un facteur déterminant dans le bon état général du patrimoine bâti.

Dans les rares cas où l'état physique n'est pas satisfaisant, les principaux problèmes rencontrés concernent essentiellement l'entretien déficient. Seuls quelques cas isolés, dont l'ancien moulin à vent de Sainte-Famille, sont en péril en raison de leur état de dégradation avancé. En général, les problèmes d'entretien semblent plus importants du côté des bâtiments secondaires ou agricoles qui ne faisaient pas partie du présent inventaire mais qui sont répertoriés dans l'inventaire des bâtiments agricoles.

État d'authenticité

La grande majorité des bâtiments inventoriés ont connu leur part de transformations. Nous classons ces transformations en deux catégories. Il y a d'abord les transformations réversibles qui constituent bien souvent des remplacements de matériaux, de portes et de fenêtres lorsque ceux-ci ont atteint la fin de leur vie utile. Il s'agit essentiellement d'interventions d'entretien, normales dans la vie d'un bâtiment. Même si ces interventions ne respectent pas toujours les modèles et les matériaux traditionnels, il s'agit d'interventions légères et réversibles où un retour à des composantes traditionnelles demeure toujours possible. En second lieu, il y a les transformations majeures et irréversibles qui causent de véritables dommages au cadre bâti existant. Il peut s'agir par exemple d'une allonge mal intégrée, du percement de nouvelles ouvertures, de l'agrandissement d'ouvertures existantes, de la suppression d'une galerie ou de la disparition d'éléments d'ornementation. Ces interventions nuisent à la composition générale et font disparaître des éléments importants de l'architecture traditionnelle. Dans ces cas, il y a perte d'authenticité.

Règle générale, les transformations de la première catégorie ne causent pas de préjudices importants et plusieurs bâtiments de l'inventaire peuvent avoir été affecté par de telles interventions à des degrés divers sans que leur potentiel patrimonial en ait trop souffert. Les transformations majeures de la deuxième catégorie sont beaucoup plus dommageables. En général, les rares bâtiments qui ont subi plusieurs interventions irréversibles se sont vus attribuer une valeur patrimoniale faible, car leur authenticité était trop affectée.

Il faut noter toutefois que plusieurs interventions réalisées au fil des siècles, comme l'agrandissement ou le prolongement de maisons, le remplacement de toit à deux versants par un toit mansardé, l'ajout de lucarnes ou l'ajout d'annexes sont considérés comme des apports

valables malgré leur irréversibilité, car elles témoignent de l'évolution dans la manière d'habiter. D'ailleurs, ces modifications ont été réalisées selon des techniques anciennes et avec des matériaux traditionnels, ce qui les rend souvent imperceptibles.

Fait à noter, la consultation des photographies des bâtiments dans les anciens inventaires a permis de constater une belle amélioration générale dans l'état d'authenticité des bâtiments. En effet, plusieurs bâtiments qui avaient été dénaturés dans les années 1950 et 1960, avant la création de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans, ont été restaurés avec des matériaux et des techniques plus adéquats, leur redonnant toute leur valeur patrimoniale.

Bibliographie

ABC de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans : prenez l'île sous votre aile. Québec, Commission des biens culturels, ministère de la Culture et des Communications et MRC de l'Île-d'Orléans, s.d.

AUDET, Bernard. *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990.

BOURQUE, Hélène, Donald DION et Brigitte OSTIGUY. *L'île d'Orléans, un enchantement.* Québec, Les Éditions du Chien Rouge, 1999.

Collectif. « Dossier île d'Orléans : le goût de l'île », *Continuité*, n° 73, été 1997, p. 17–51.

Collectif. « L'île d'Orléans : un écrin à découvrir », *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 1, printemps 1989.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. « L'île d'Orléans : une réflexion s'impose », dans *Patrimoine*, vol. 2, n° 2, été 1996.

DEMERS, Madeleine. *Préservation du paysage de l'île d'Orléans* [Document inédit]. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1998.

DORION, Henri. *L'île d'Orléans, terre d'harmonie, de mémoire et de fidélité.* s.d.

FAURE, Isabelle. *L'île d'Orléans, une île en péril ou l'analyse critique du système de gestion du patrimoine de l'île d'Orléans* [Document inédit]. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1996.

LAFRAMBOISE, Yves. *La maison au Québec : de la colonie française au XX^e siècle.* Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2001.

LAROCHELLE, Pierre et Claude DUBÉ. *Le génie du lieu à l'île d'Orléans.* Québec, École d'architecture de l'Université Laval, 1993.

LÉGARÉ, Denyse et Chantal Prud'Homme. *Patrimoine et paysages agricoles de l'île d'Orléans.* Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 2006.

LESSARD, Michel. *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française.* Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998.

RURALYS. *Parcours d'interprétation des paysages de l'île d'Orléans.* 2006.

Annexe 1 : Liste des codes de rues

Sainte-Famille (20010)	
Mitan (route du)	MITA
Royal (chemin)	ROYA
Sainte-Pétronille (20030)	
Bout-de-l'Île (chemin du)	BOUT
Église (chemin de l')	EGLI
Gagnon (rue)	GAGN
Horatio-Walker (rue)	HWAL
Laflamme (rue)	LAFL
Orléans (avenue)	ORLE
Quai (rue du)	QUAI
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (20015)	
D'Argentenay (route)	ARGE
Maître-Chantre (chemin du)	MACH
Moulin (chemin du)	MOUL
Royal (chemin)	ROYA
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (20015)	
Côtes (chemin des)	COTE
Église (rue de l')	EGLI
Lafleur (chemin)	LAFL
Martineau (chemin)	MART
Mitan (route du)	MITA
Royal (chemin)	ROYA
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (20020)	
Canton (côte du)	CANT
Ferland (chemin)	FERL
Gosselin (côte)	GOSS
Leclerc (côte)	LECL
Royal (chemin)	ROYA
Thivierge (côte)	THIV
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (20025)	
Couvent (avenue)	COUV
Galendart (avenue du)	GALE
Monseigneur-D'Esgly (avenue)	MSG
Plante (avenue)	PLAN
Pont (côte du)	PONT
Royal (chemin)	ROYA

Annexe 2 : Listes des biens inventoriés

Municipalité	N° civique (avant 2015)	N° civique (après 2015)	Rue (avant 2015)	Rue (après 2015)	N° inv.	Date estimée de construction	Statut	Commentaire
Sainte-Famille	1015		Mitan (route du)	Mitan (route du)	119	v. 1870		
Sainte-Famille	3019	2009	Royal (chemin)	Royal (chemin)	84	1777		
Sainte-Famille	3070	2026	Royal (chemin)	Royal (chemin)	85	1740		
Sainte-Famille	3121	2041	Royal (chemin)	Royal (chemin)	85a	1839		
Sainte-Famille	3154	2066	Royal (chemin)	Royal (chemin)	86	v. 1700		
Sainte-Famille	3176	2074	Royal (chemin)	Royal (chemin)	87	1860		
Sainte-Famille	3204	2086	Royal (chemin)	Royal (chemin)	88	1777		
Sainte-Famille	3230	2098	Royal (chemin)	Royal (chemin)	89	1890		
Sainte-Famille	3276	2108	Royal (chemin)	Royal (chemin)	90	v. 1867		
Sainte-Famille	3290	2124	Royal (chemin)	Royal (chemin)	91	1880		
Sainte-Famille	3332	2146	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1920	Ajout	
Sainte-Famille	3429		Royal (chemin)		92		Suppression	Maison incendiée en 1987
Sainte-Famille	3463	2209	Royal (chemin)	Royal (chemin)	93	1750		
Sainte-Famille	3484	2218	Royal (chemin)	Royal (chemin)	94	1828		
Sainte-Famille	3544-3546	2262-2264	Royal (chemin)	Royal (chemin)	96	1800		
Sainte-Famille	3550	2266	Royal (chemin)	Royal (chemin)	97	1915		
Sainte-Famille	3580	2278	Royal (chemin)	Royal (chemin)	98	1900		
Sainte-Famille	3598	2286	Royal (chemin)	Royal (chemin)	99	1777		
Sainte-Famille	3613	2309	Royal (chemin)	Royal (chemin)	100	1923		
Sainte-Famille	3660	2320	Royal (chemin)	Royal (chemin)	101	1809		
Sainte-Famille	3676	2330	Royal (chemin)	Royal (chemin)	102	1920		
Sainte-Famille	3702	2344	Royal (chemin)	Royal (chemin)	103	1877		
Sainte-Famille	3717	2355	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1935	Ajout	
Sainte-Famille	3717 A	2355	Royal (chemin)	Royal (chemin)	104	v. 1700		Anc. moulin à vent de Sainte-Famille
Sainte-Famille	3740-3742	2360-2362	Royal (chemin)	Royal (chemin)	105	1691		
Sainte-Famille	3745	2373	Royal (chemin)	Royal (chemin)	106	1877		
Sainte-Famille	3749	2377	Royal (chemin)	Royal (chemin)	107	1892		
Sainte-Famille	3754	2374	Royal (chemin)	Royal (chemin)	108	1664		
Sainte-Famille	3766	2380	Royal (chemin)	Royal (chemin)	108A	1902		

Sainte-Famille	3805	2419	Royal (chemin)	Royal (chemin)	109	1900		
Sainte-Famille	3811	2425	Royal (chemin)	Royal (chemin)	110	1877		
Sainte-Famille	3824	2424	Royal (chemin)	Royal (chemin)	111	1890		
Sainte-Famille	3836-3838	2428-2430	Royal (chemin)	Royal (chemin)	112	1888		
Sainte-Famille	3854	2432	Royal (chemin)	Royal (chemin)	113	1677		
Sainte-Famille	3863	2447	Royal (chemin)	Royal (chemin)	114	1840		Ancienne scierie
Sainte-Famille	3868	2452	Royal (chemin)	Royal (chemin)	115	1850		
Sainte-Famille	3878	2462	Royal (chemin)	Royal (chemin)	116	v. 1750		Ancienne forge
Sainte-Famille	3879	2461	Royal (chemin)	Royal (chemin)	116a	1900		
Sainte-Famille	3884-3886	2470-2472	Royal (chemin)	Royal (chemin)	117	1822		
Sainte-Famille	3885-3889	2471	Royal (chemin)	Royal (chemin)	118	v. 1890		
Sainte-Famille	3900		Royal (chemin)		120a		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	3906		Royal (chemin)		120		Suppression	Maison incendiée en 1987
Sainte-Famille	3907	2485	Royal (chemin)	Royal (chemin)	121	1888		Presbytère, maison de nos Aïeux
Sainte-Famille	3912	2482	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1880	Ajout	École primaire de Sainte-Famille
Sainte-Famille	3918	2486	Royal (chemin)	Royal (chemin)	122	1850		
Sainte-Famille	3920	2492	Royal (chemin)	Royal (chemin)	123	1930		
Sainte-Famille	3925	2489	Royal (chemin)	Royal (chemin)	124	1890		
Sainte-Famille	3927		Royal (chemin)		125		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	3930	2508	Royal (chemin)	Royal (chemin)	126	1877		
Sainte-Famille	3934	2512	Royal (chemin)	Royal (chemin)	127	1889		
Sainte-Famille	3948	2528	Royal (chemin)	Royal (chemin)	128	v. 1875		
Sainte-Famille	3952	2544	Royal (chemin)	Royal (chemin)	129	1890		
Sainte-Famille	3954	2546	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1950	Ajout	
Sainte-Famille	3963	2531	Royal (chemin)	Royal (chemin)	130	1863		
Sainte-Famille	3967	2551	Royal (chemin)	Royal (chemin)	133	1890		
Sainte-Famille	3968		Royal (chemin)		132		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	3974	2532	Royal (chemin)	Royal (chemin)	131	1691		
Sainte-Famille	3981	2561	Royal (chemin)	Royal (chemin)	134	1877		
Sainte-Famille	3985	2569	Royal (chemin)	Royal (chemin)	135	1915		
Sainte-Famille	3986-3988	2566-2568	Royal (chemin)	Royal (chemin)	136	1915		
Sainte-Famille	3994	2576	Royal (chemin)	Royal (chemin)	137	v. 1870		

Sainte-Famille	4004	2584	Royal (chemin)	Royal (chemin)	138	v. 1880		
Sainte-Famille	4013	2595	Royal (chemin)	Royal (chemin)	139	1777		
Sainte-Famille	4034	2608	Royal (chemin)	Royal (chemin)	140	v. 1750		Maison Turcotte
Sainte-Famille	4052	2616	Royal (chemin)	Royal (chemin)	141	1917		
Sainte-Famille	4068	2622	Royal (chemin)	Royal (chemin)	142	1700		
Sainte-Famille	4092	2632	Royal (chemin)	Royal (chemin)	143	v. 1860		
Sainte-Famille	4110	2640	Royal (chemin)	Royal (chemin)	144	1822		
Sainte-Famille	4119	2639	Royal (chemin)	Royal (chemin)	145	1930		
Sainte-Famille	4129	2647	Royal (chemin)	Royal (chemin)	146	1790		
Sainte-Famille	4135	2657	Royal (chemin)	Royal (chemin)	146a	1897		
Sainte-Famille	4161	2677	Royal (chemin)	Royal (chemin)	148	1650		
Sainte-Famille	4164		Royal (chemin)		147		Suppression	Maison démolie
Sainte-Famille	4179	2689	Royal (chemin)	Royal (chemin)	149	1755		
Sainte-Famille	4191	2699	Royal (chemin)	Royal (chemin)	150	1877		
Sainte-Famille	4204	2704	Royal (chemin)	Royal (chemin)	151	1919		
Sainte-Famille	4249	2731	Royal (chemin)	Royal (chemin)	152	1825		
Sainte-Famille	4266	2738	Royal (chemin)	Royal (chemin)	153	1925		
Sainte-Famille	4311	2759	Royal (chemin)	Royal (chemin)	154	v. 1850		
Sainte-Famille	4350	2776	Royal (chemin)	Royal (chemin)	155	1900		
Sainte-Famille	4366	2794	Royal (chemin)	Royal (chemin)	155a	1935		
Sainte-Famille	4377	2793	Royal (chemin)	Royal (chemin)	156	1777		
Sainte-Famille	4403	2817	Royal (chemin)	Royal (chemin)	157	1690	IP classé	Maison Gagnon
Sainte-Famille	4411	2821	Royal (chemin)	Royal (chemin)	157a	1920		
Sainte-Famille	4417	2831	Royal (chemin)	Royal (chemin)	158	1750	IP classé	Maison Morisset
Sainte-Famille	4451	2851	Royal (chemin)	Royal (chemin)	159	1900		
Sainte-Famille	4466	2848	Royal (chemin)	Royal (chemin)	160	1805		
Sainte-Famille	4487	2871	Royal (chemin)	Royal (chemin)	161	1917		
Sainte-Famille	4606	2912	Royal (chemin)	Royal (chemin)	162	1927		
Sainte-Famille	4657	2939	Royal (chemin)	Royal (chemin)	163	1670		
Sainte-Famille	4700	2958	Royal (chemin)	Royal (chemin)	164	1668	IP classé	Maison Drouin

Municipalité	N° civique (avant 2015)	N° civique (après 2015)	Rue (avant 2015)	Rue (après 2015)	N° inv.	Date estimée de construction	Statut	Commentaire
Sainte-Pétronille	1	8701	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	607	1889		
Sainte-Pétronille	10	8696	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	606	1860		
Sainte-Pétronille	11	8695	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	605		Suppression	Maison démolie
Sainte-Pétronille	20	8684	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	604	1814		
Sainte-Pétronille	22	8678	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	603	1879		
Sainte-Pétronille	25	8675	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	602	1840		Vieille école
Sainte-Pétronille	29-31		Bout-de-l'Île (chemin du)		609		Suppression	Maison démolie
Sainte-Pétronille	33	8661	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	601	v. 1830		
Sainte-Pétronille	39	8649	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	608	1890		
Sainte-Pétronille	42	8620	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	599	1890		
Sainte-Pétronille	43	8621	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	600	1851		
Sainte-Pétronille	44	8606	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	598	1885		
Sainte-Pétronille	45	8601	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	595	1900		
Sainte-Pétronille	46	8596	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	594	1852		
Sainte-Pétronille	49	8597	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	593	1920		
Sainte-Pétronille	52	8588	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	598a	1921		
Sainte-Pétronille	57	8565	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	592	1915		
Sainte-Pétronille	74	8524	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	591	1919		
Sainte-Pétronille	78	8518	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	590	1919		
Sainte-Pétronille	81	8505	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	611	1834		
Sainte-Pétronille	82	8500	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	588	v. 1825		
Sainte-Pétronille	85	8497	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	589	v. 1789		
Sainte-Pétronille	86	8500	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	587	1825		
Sainte-Pétronille	87	8493	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	589a	1940		
Sainte-Pétronille	91	8485	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	586	v. 1900		
Sainte-Pétronille	93	8451	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	585	1889		
Sainte-Pétronille	100	8438	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	583	1890		
Sainte-Pétronille	101	8439	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	582a	1912		
Sainte-Pétronille	104	8436	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)			Ajout	Centre comm. Raoul-Dandurand
Sainte-Pétronille	106	8434	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	582	1925		
Sainte-Pétronille	108	8430	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	581	1915		
Sainte-Pétronille	110	8426	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	580	1910		
Sainte-Pétronille	111	8421	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	579a	1925		
Sainte-Pétronille	113	8417	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)		1948	Ajout	
Sainte-Pétronille	115	8413	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)		1925	Ajout	

Sainte-Pétronille	117	8403	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	579	1945		
Sainte-Pétronille	121	8383	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)		1940	Ajout	
Sainte-Pétronille	123	8379	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	578	1945		
Sainte-Pétronille	128	8374	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	577	1865		
Sainte-Pétronille	133	8367	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	575	1912		
Sainte-Pétronille	133		Bout-de-l'Île (chemin du)		576		Suppression	Maison démolie
Sainte-Pétronille	134	8370	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	572	1789		
Sainte-Pétronille	134	8370	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	574	v. 1890		
Sainte-Pétronille	135	8365	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	573	v. 1875		
Sainte-Pétronille	142	8356	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	560	1858		
Sainte-Pétronille	143	8359	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	571	v. 1700		
Sainte-Pétronille	144	8350	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	568	v. 1900		
Sainte-Pétronille	145	8355	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	570	1930		
Sainte-Pétronille	146	8352	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	569	1837		
Sainte-Pétronille	147	8351	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	567	1855		
Sainte-Pétronille	148	8340	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)		v. 1900	Ajout	
Sainte-Pétronille	149	8347	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	562	1838		
Sainte-Pétronille	150	8330	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	561	1779		
Sainte-Pétronille	153	8333	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	559	v. 1870		
Sainte-Pétronille	155	8335	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	558	v. 1870		
Sainte-Pétronille	158-158-A	8316	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	555	1890		
Sainte-Pétronille	159	8323	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	556	1929		
Sainte-Pétronille	161	8313	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	554	1839		
Sainte-Pétronille	163	8303	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	553	1897		
Sainte-Pétronille	164	8306	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	552	1889		
Sainte-Pétronille	166		Bout-de-l'Île (chemin du)		551b		Suppression	Maison démolie et reconstruite
Sainte-Pétronille	168	8298	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	551a	1890		
Sainte-Pétronille	170	8294	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	551	1889		
Sainte-Pétronille	172	8290	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	550	v. 1880		
Sainte-Pétronille	174	8286	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	549	1878		
Sainte-Pétronille	176	8282	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	543	v. 1870		
Sainte-Pétronille	178	8278	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	542	1879		
Sainte-Pétronille	181	8263	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)		1939	Ajout	
Sainte-Pétronille	182	8266	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	610	1870		
Sainte-Pétronille	186	8262	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	540	1870		
Sainte-Pétronille	188	8262	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	539	1870		
Sainte-Pétronille	189	8253	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	537	1889		
Sainte-Pétronille	190	8258	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	538	1889		

Sainte-Pétronille	194	8254	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	541	1904		
Sainte-Pétronille	195	8249	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	536	1889		
Sainte-Pétronille	200	8240	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	535	1890		
Sainte-Pétronille	201	8241	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	523	1885		
Sainte-Pétronille	205	8233	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	514	1889		
Sainte-Pétronille	215	8229	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	512	1900		
Sainte-Pétronille	216	8220	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	513	1889		Rés. d'été sénateur Raoul-Dandurand
Sainte-Pétronille	217	8225	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	511	1900		
Sainte-Pétronille	222	8210	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	510	1905		
Sainte-Pétronille	224	8206	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	509	1889		
Sainte-Pétronille	228	8202	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	508	v. 1880		
Sainte-Pétronille	229	8205	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	507	1839		
Sainte-Pétronille	234	8194	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	506	1814		
Sainte-Pétronille	237	8189	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	505	1910		
Sainte-Pétronille	253	8169	Bout-de-l'Île (chemin du)	Royal (chemin)	612	v. 1900		Portheus
Sainte-Pétronille	2		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')		1940	Ajout	
Sainte-Pétronille	10		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	584	1900		
Sainte-Pétronille	12		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	547	v. 1875		
Sainte-Pétronille	21		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	546	v. 1890		Presbytère de Sainte-Pétronille
Sainte-Pétronille	22		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	545	1873		
Sainte-Pétronille	23		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	545a	1917		
Sainte-Pétronille	33		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	544	1920		
Sainte-Pétronille	35		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	557	v. 1900		
Sainte-Pétronille	37		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')		1936	Ajout	Maison Paul-Brunet
Sainte-Pétronille	45		Église (chemin de l')	Église (chemin de l')	548	1865		
Sainte-Pétronille	6	8	Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	526	1900		
Sainte-Pétronille	7		Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	525	1940		
Sainte-Pétronille	9		Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	524	1884		
Sainte-Pétronille	11		Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	526a	1913		
Sainte-Pétronille	12		Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	528	v. 1900		
Sainte-Pétronille	13		Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	527	1940		
Sainte-Pétronille	17		Gagnon (rue)	Gagnon (rue)	529	1860		
Sainte-Pétronille	5		Horatio-Walker (rue)	Horatio-Walker (rue)	563	1817		
Sainte-Pétronille	7		Horatio-Walker (rue)	Horatio-Walker (rue)	564	1920		
Sainte-Pétronille	11		Horatio-Walker (rue)	Horatio-Walker (rue)	565	1890		Maison Horatio-Walker
Sainte-Pétronille	13		Horatio-Walker (rue)	Horatio-Walker (rue)	566	1890		Ancien studio Horatio-Walker

Sainte-Pétronille	2		Laflamme (rue)	Laflamme (rue)	530	1889		
Sainte-Pétronille	4		Laflamme (rue)	Laflamme (rue)	531	1940		
Sainte-Pétronille	6		Laflamme (rue)	Laflamme (rue)	532	1905		
Sainte-Pétronille	7		Laflamme (rue)	Laflamme (rue)	533	1890		
Sainte-Pétronille	8		Laflamme (rue)	Laflamme (rue)	534	1874		
Sainte-Pétronille	14		Orléans (avenue)	Orléans (avenue)	596	1930		
Sainte-Pétronille	20		Orléans (avenue)	Orléans (avenue)	597	1915		
Sainte-Pétronille	3	5	Quai (rue du)	Quai (rue du)	515	1889		
Sainte-Pétronille	8		Quai (rue du)	Quai (rue du)	516	1887		
Sainte-Pétronille	10		Quai (rue du)	Quai (rue du)	517	1910		
Sainte-Pétronille	14		Quai (rue du)	Quai (rue du)	519	1814		
Sainte-Pétronille	16		Quai (rue du)	Quai (rue du)	518	1878		
Sainte-Pétronille	18		Quai (rue du)	Quai (rue du)	520	v. 1880		
Sainte-Pétronille	20		Quai (rue du)	Quai (rue du)	521	1890		
Sainte-Pétronille	22		Quai (rue du)	Quai (rue du)	522		Suppression	Bâtiment incendié en 1996

Municipalité	N° civique (avant 2015)	N° civique (après 2015)	Rue (avant 2015)	Rue (après 2015)	N° inv.	Date estimée de construction	Statut	Commentaire
Saint-François	334	334	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	193	v. 1900		Domaine de la Pointe- d'Argentenay
Saint-François	636	636	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	192	v. 1909		
Saint-François	844	844	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	191	v. 1918		
Saint-François	916	916	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	190	v. 1805		Maison Omer-Picard
Saint-François	1000	1000	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	189	1690		Maison Émile-Picard
Saint-François	1428	1428	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	188	1671		Maison Guérard
Saint-François	1532	1532	D'Argentenay (route)	D'Argentenay (route)	187	1902		
Saint-François	102	102	Maître-Chantre (chemin)	Maître-Chantre (chemin)	185	v. 1700	IP classé	Maison Imbeau
Saint-François	369	369	Moulin (chemin du)	Moulin (chemin du)	186	1690		
Saint-François	105	3013	Royal (chemin)	Royal (chemin)	165	1890		
Saint-François	109	3027	Royal (chemin)	Royal (chemin)	167	1900		
Saint-François	110	3024	Royal (chemin)	Royal (chemin)	166	1780		
Saint-François	123	3057	Royal (chemin)	Royal (chemin)	168	1905		
Saint-François	127	3077	Royal (chemin)	Royal (chemin)	169	1790		
Saint-François	135	3095	Royal (chemin)	Royal (chemin)	170	1782	IP classé	Maison Louis-Asselin
Saint-François	137	3010	Royal (chemin)	Royal (chemin)	171	1673	IP classé	Maison Chrétien
Saint-François	148-150	3126-3128	Royal (chemin)	Royal (chemin)	172	1877		
Saint-François	151	3133	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1752	Ajout	Maison déménagée en 1996. Maison Roy-Larivière
Saint-François	152	3136	Royal (chemin)	Royal (chemin)	173	v. 1750	IP classé	Maison Roberge
Saint-François	155 A	3147	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1750	Ajout	Maison déménagée
Saint-François	156	3176	Royal (chemin)	Royal (chemin)	173a	1903		
Saint-François	170	3222	Royal (chemin)	Royal (chemin)	177	1890		Maison Dompierre
Saint-François	171	3197	Royal (chemin)	Royal (chemin)	174	v. 1860		Maison Pierre-Labbé
Saint-François	173	3201	Royal (chemin)	Royal (chemin)	175	v. 1830		
Saint-François	177	3209	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1900	Ajout	
Saint-François	178	3234	Royal (chemin)	Royal (chemin)	179	1840		
Saint-François	181	3219	Royal (chemin)	Royal (chemin)	176	1895		

Saint-François	189	3227	Royal (chemin)	Royal (chemin)	178	v. 1870		
Saint-François	194	3254	Royal (chemin)	Royal (chemin)	180	1876		
Saint-François	198	3262	Royal (chemin)	Royal (chemin)	182	1890		
Saint-François	199	3255	Royal (chemin)	Royal (chemin)	181	1882		
Saint-François	201	3259	Royal (chemin)	Royal (chemin)	182a	1890		
Saint-François	210	3284	Royal (chemin)	Royal (chemin)	183	1890		
Saint-François	218	3300	Royal (chemin)	Royal (chemin)	184	1870		
Saint-François	339	505	Lemelin (rue)	Lemelin (rue)	194	1890	IP classé	École de fabrique
Saint-François	341	3501	Royal (chemin)	Royal (chemin)	195	1867		Presbytère de Saint-François
Saint-François	345	3511	Royal (chemin)	Royal (chemin)	197	1690		Anc. bureau de poste et magasin général
Saint-François	350	3492	Royal (chemin)	Royal (chemin)	196	1835		
Saint-François	351	3523	Royal (chemin)	Royal (chemin)	198	1898		
Saint-François	353	3527	Royal (chemin)	Royal (chemin)	200	1890		
Saint-François	361	3563	Royal (chemin)	Royal (chemin)	201	1882		
Saint-François	368	3532	Royal (chemin)	Royal (chemin)	199	1890		
Saint-François	373	3607	Royal (chemin)	Royal (chemin)	202	1890		
Saint-François	377		Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1950	Ajout	Mairie de Saint-François
Saint-François	393	3649	Royal (chemin)	Royal (chemin)	204	v. 1900		
Saint-François	398	3630	Royal (chemin)	Royal (chemin)	203	1905		
Saint-François	405	98	IMBEAULT (chemin)	IMBEAULT (chemin)	205	1695		
Saint-François	410		Royal (chemin)		206		Suppression	Maison incendiée
Saint-François	419	3705	Royal (chemin)	Royal (chemin)	207	1915		
Saint-François	427	98	Jean-Sébastien (chemin)	Jean-Sébastien (chemin)	208	1682		
Saint-François	443	3749	Royal (chemin)	Royal (chemin)	210	1890		
Saint-François	444	3738	Lemelin (rue)	Lemelin (rue)	209	v. 1920		
Saint-François	451	98	Royal (chemin)	Campagnard (chemin)	212	1734		
Saint-François	453	3789	Royal (chemin)	Royal (chemin)	213	1927		
Saint-François	454 A	3756	Royal (chemin)	Royal (chemin)	211	v. 1900		
Saint-François	462	3792	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1929	Ajout	Ancienne école
Saint-François	466	3802	Royal (chemin)	Royal (chemin)	214	1944		
Saint-François	470	3822	Royal (chemin)	Royal (chemin)	215	1910		

Saint-François	478	3840	Royal (chemin)	Royal (chemin)	216	v. 1910		
Saint-François	494	3866	Royal (chemin)	Royal (chemin)	217	1930		
Saint-François	501	3881	Royal (chemin)	Royal (chemin)	218	1910		
Saint-François	504	3886	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1925	Ajout	
Saint-François	507	3897	Royal (chemin)	Royal (chemin)	219		Suppression	Maison incendiée
Saint-François	511	554	Royal (chemin)	Royal (chemin)	220	v. 1911		

Municipalité	N° civique (avant 2015)	N° civique (après 2015)	Rue (avant 2015)	Rue (après 2015)	N° inv.	Date estimée de construction	Statut	Commentaire
Saint-Jean	8 à 10	8 à 10	Côtes (chemin des)	Côtes (chemin des)		1955	Ajout	École de Saint-Jean
Saint-Jean	16	16	Côtes (chemin des)	Côtes (chemin des)	276	1890		
Saint-Jean	26	26	Côtes (chemin des)	Côtes (chemin des)	277	1890		
Saint-Jean	28 à 36	28 à 36	Côtes (chemin des)	Côtes (chemin des)	288	v. 1870		
Saint-Jean	40	40	Côtes (chemin des)	Côtes (chemin des)	297	1912		
Saint-Jean	54	54	Côtes (chemin des)	Côtes (chemin des)	324	1927		
Saint-Jean	8	8	Église (rue de l')	Église (rue de l')	278	1881		
Saint-Jean	10	10	Église (rue de l')	Église (rue de l')	279	v. 1860		
Saint-Jean	16	16	Église (rue de l')	Église (rue de l')	280	1890		
Saint-Jean	20	20	Église (rue de l')	Église (rue de l')	281	v. 1800		
Saint-Jean	22	22	Église (rue de l')	Église (rue de l')	282	1890		
Saint-Jean	30	30	Église (rue de l')	Église (rue de l')	283	1846		
Saint-Jean	38	38	Église (rue de l')	Église (rue de l')	284	1856		Ancienne grange-étable
Saint-Jean	88	88	Lafleur (chemin)	Lafleur (chemin)	372	1902		Ancienne école
Saint-Jean	105	105	Lafleur (chemin)	Lafleur (chemin)	370	v. 1860		
Saint-Jean	111	111	Lafleur (chemin)	Lafleur (chemin)	369a	v. 1950		
Saint-Jean	115	115	Lafleur (chemin)	Lafleur (chemin)	369	1830		
Saint-Jean	129	129	Lafleur (chemin)	Lafleur (chemin)	368a	1929		
Saint-Jean	132	132	Lafleur (chemin)	Lafleur (chemin)	368	1815		
Saint-Jean	186	186	Lafleur (côte)	Lafleur (côte)	371	v. 1790		
Saint-Jean	188	188	Lafleur (côte)	Lafleur (côte)	374	v. 1900		
Saint-Jean	19	19	Martineau (chemin)	Martineau (chemin)	230	1693		
Saint-Jean	21	21	Mitan (route du)	Mitan (route du)	274	1900		
Saint-Jean	24	24	Mitan (route du)	Mitan (route du)	273	1875		
Saint-Jean	31	31	Mitan (route du)	Mitan (route du)	275	1885		
Saint-Jean	121	5532	Royal (chemin)	Royal (chemin)	385	1905		
Saint-Jean	175	5508	Royal (chemin)	Royal (chemin)	384	1830		
Saint-Jean	205	5500	Royal (chemin)	Royal (chemin)	383	1948		
Saint-Jean	211	5490	Royal (chemin)	Royal (chemin)	382	1840		
Saint-Jean	271	5450	Royal (chemin)	Royal (chemin)	381	1890		

Saint-Jean	271 A	5450	Royal (chemin)	Royal (chemin)	381a	v. 1900		
Saint-Jean	341	5426	Royal (chemin)	Royal (chemin)	380	1728		
Saint-Jean	367	5422	Royal (chemin)	Royal (chemin)	379	1856		
Saint-Jean	443	5398	Royal (chemin)	Royal (chemin)	378	1860		
Saint-Jean	471	5370	Royal (chemin)	Royal (chemin)	377	v. 1900		
Saint-Jean	497-499	5362-5364	Royal (chemin)	Royal (chemin)	376	1790		
Saint-Jean	505	5356	Royal (chemin)	Royal (chemin)	375	1860		
Saint-Jean	577	5314	Royal (chemin)	Royal (chemin)	373	1880		
Saint-Jean	670-672	5275-5279	Royal (chemin)	Royal (chemin)	367	1837		
Saint-Jean	700	5267	Royal (chemin)	Royal (chemin)	366	1830		
Saint-Jean	725	5232	Royal (chemin)	Royal (chemin)	365	1902		
Saint-Jean	740	5237	Royal (chemin)	Royal (chemin)	364	1890		
Saint-Jean	771	5198	Royal (chemin)	Royal (chemin)	363	v. 1750		
Saint-Jean	849	5166	Royal (chemin)	Royal (chemin)	362	v. 1890		
Saint-Jean	865	5154	Royal (chemin)	Royal (chemin)	361	1890		
Saint-Jean	899	5138	Royal (chemin)	Royal (chemin)	360	1689		Maison Gaudias-Turcotte
Saint-Jean	967	5074	Royal (chemin)	Royal (chemin)	359	1831		
Saint-Jean	969	5066	Royal (chemin)	Royal (chemin)	358	1800		
Saint-Jean	976		Royal (chemin)		356		Suppression	Maison incendiée
Saint-Jean	977	5058	Royal (chemin)	Royal (chemin)	357	1875		
Saint-Jean	995	5026	Royal (chemin)	Royal (chemin)	355	1920		
Saint-Jean	1023	4998	Royal (chemin)	Royal (chemin)	354	1900		
Saint-Jean	1084	4977	Royal (chemin)	Royal (chemin)	353	1830		
Saint-Jean	1123	4954	Royal (chemin)	Royal (chemin)	352	1878		
Saint-Jean	1139	4946	Royal (chemin)	Royal (chemin)	351	1850		
Saint-Jean	1143	4912	Royal (chemin)	Royal (chemin)	350	1831		
Saint-Jean	1199	4874	Royal (chemin)	Royal (chemin)	348	v. 1700		
Saint-Jean	1229	4870	Royal (chemin)	Royal (chemin)	347	v. 1870		
Saint-Jean	1231	4936	Royal (chemin)	Royal (chemin)	349	1671		
Saint-Jean	1247	4862	Royal (chemin)	Royal (chemin)	346	1835		
Saint-Jean	1260	4859	Royal (chemin)	Royal (chemin)	345	1815		
Saint-Jean	1266	4855	Royal (chemin)	Royal (chemin)	344a	1890		
Saint-Jean	1281	4854	Royal (chemin)	Royal (chemin)	344	1840		
Saint-Jean	1295	4846	Royal (chemin)	Royal (chemin)	343	1870		

Saint-Jean	1347	4822	Royal (chemin)	Royal (chemin)	342	1668		
Saint-Jean	1451	4818	Royal (chemin)	Royal (chemin)	341	1734	IP classé	Manoir Mauvide-Genest
Saint-Jean	1456	4831	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1903	Ajout	
Saint-Jean	1473	1473	Blais (côte)	Blais (côte)	334	1781		Maison Antoine-Fontaine
Saint-Jean	1479	4782	Royal (chemin)	Royal (chemin)	332	1881		
Saint-Jean	1483	4810	Royal (chemin)	Royal (chemin)	340	1938		
Saint-Jean	1485	4804	Royal (chemin)	Royal (chemin)	339	1860		
Saint-Jean	1487	4806	Royal (chemin)	Royal (chemin)	339a	1860		
Saint-Jean	1515	4802	Royal (chemin)	Royal (chemin)	338	1820		
Saint-Jean	1520		Royal (chemin)		337a		Suppression	Maison démolie
Saint-Jean	1521	4798	Royal (chemin)	Royal (chemin)	337	1845		
Saint-Jean	1537	4794	Royal (chemin)	Royal (chemin)	336	1825		
Saint-Jean	1538		Royal (chemin)				Suppression	Maison démolie
Saint-Jean	1547	4790	Royal (chemin)	Royal (chemin)	335	1860		
Saint-Jean	1571	4778	Royal (chemin)	Royal (chemin)	331	1821		
Saint-Jean	1592	4781	Royal (chemin)	Royal (chemin)	330	1863		
Saint-Jean	1609	4748	Royal (chemin)	Royal (chemin)	333	1891		
Saint-Jean	1611	1615	Royal (chemin)	Royal (chemin)	329	1875		
Saint-Jean	1633	4742	Royal (chemin)	Royal (chemin)	328	1850		
Saint-Jean	1634	4753	Royal (chemin)	Royal (chemin)	325	v. 1930		
Saint-Jean	1639	4738	Royal (chemin)	Royal (chemin)	327	1870		
Saint-Jean	1639		Royal (chemin)		326		Suppression	Maison incendiée
Saint-Jean	1669	4722	Royal (chemin)	Royal (chemin)	322	1838		
Saint-Jean	1675	4726	Royal (chemin)	Royal (chemin)	323	1809		Maison Pépin-dit-Lachance
Saint-Jean	1685	4718	Royal (chemin)	Royal (chemin)	320	1850		
Saint-Jean	1686	4741	Royal (chemin)	Royal (chemin)	321	1871		
Saint-Jean	1701	4714	Royal (chemin)	Royal (chemin)	319	1829		
Saint-Jean	1704-1710	4733-4735	Royal (chemin)	Royal (chemin)	318	1820		
Saint-Jean	1715	4710	Royal (chemin)	Royal (chemin)	317	1830		
Saint-Jean	1730-1732	4721-4723	Royal (chemin)	Royal (chemin)	316	v. 1900		
Saint-Jean	1733-1737	4706-4708	Royal (chemin)	Royal (chemin)	315	1831		
Saint-Jean	1742-1746	4711-4713	Royal (chemin)	Royal (chemin)	314	1880		
Saint-Jean	1747	4704	Royal (chemin)	Royal (chemin)	313	1855		
Saint-Jean	1763	4698	Royal (chemin)	Royal (chemin)	312	1866		

Saint-Jean	1764	4707	Royal (chemin)	Royal (chemin)	311	1875		
Saint-Jean	1778	4703	Royal (chemin)	Royal (chemin)	310	1871		
Saint-Jean	1786	4699	Royal (chemin)	Royal (chemin)	308	1841		
Saint-Jean	1791	4694	Royal (chemin)	Royal (chemin)	309	1868		
Saint-Jean	1794	4695	Royal (chemin)	Royal (chemin)	307	1841		
Saint-Jean	1804	4691	Royal (chemin)	Royal (chemin)	305	1891		
Saint-Jean	1811	4686	Royal (chemin)	Royal (chemin)	306	1900		
Saint-Jean	1820-1822	4683-4685	Royal (chemin)	Royal (chemin)	303	1915		
Saint-Jean	1827	4682	Royal (chemin)	Royal (chemin)	304	1841		
Saint-Jean	1834	4675	Royal (chemin)	Royal (chemin)	301	1891		
Saint-Jean	1840	4671	Royal (chemin)	Royal (chemin)	300	v. 1860		
Saint-Jean	1845-1849	4672	Royal (chemin)	Royal (chemin)	302	1886		
Saint-Jean	1848-1850	4667-4669	Royal (chemin)	Royal (chemin)	298	v. 1890		
Saint-Jean	1851	4666	Royal (chemin)	Royal (chemin)	299	1890		
Saint-Jean	1852-1854	4663-	Royal (chemin)	Royal (chemin)	296	1880		
Saint-Jean	1865	4658	Royal (chemin)	Royal (chemin)	294	1841		
Saint-Jean	1866	4659	Royal (chemin)	Royal (chemin)	295	1877		
Saint-Jean	1883	4654	Royal (chemin)	Royal (chemin)	293	1835		
Saint-Jean	1891	4650	Royal (chemin)	Royal (chemin)	292	1840		
Saint-Jean	1894	4645	Royal (chemin)	Royal (chemin)	291	1841		
Saint-Jean	1905	4642	Royal (chemin)	Royal (chemin)	289	1862		
Saint-Jean	1908	4641	Royal (chemin)	Royal (chemin)	290	1846		
Saint-Jean	1913	4638	Royal (chemin)	Royal (chemin)	289a	1900		
Saint-Jean	1921	4634	Royal (chemin)	Royal (chemin)	287	1861		
Saint-Jean	1936	4631	Royal (chemin)	Royal (chemin)	286	1840		
Saint-Jean	2001	4624	Royal (chemin)	Royal (chemin)	285	1879		Presbytère de Saint-Jean
Saint-Jean	2089	4622	Royal (chemin)	Royal (chemin)	272	v. 1860		
Saint-Jean	2090	4619	Royal (chemin)	Royal (chemin)	271	1850		
Saint-Jean	2097	4618	Royal (chemin)	Royal (chemin)	270	1790		
Saint-Jean	2111	4614	Royal (chemin)	Royal (chemin)	269	1881		
Saint-Jean	2112	4615	Royal (chemin)	Royal (chemin)	268	1866		
Saint-Jean	2121-2123	4610-4612	Royal (chemin)	Royal (chemin)	267	1861		
Saint-Jean	2128	4611	Royal (chemin)	Royal (chemin)	266	1875		
Saint-Jean	2135	4598	Royal (chemin)	Royal (chemin)	265	1900		

Saint-Jean	2145	4594	Royal (chemin)	Royal (chemin)	264	1876		
Saint-Jean	2159	4590	Royal (chemin)	Royal (chemin)	263	1841		
Saint-Jean	2185	4586	Royal (chemin)	Royal (chemin)	262	1866		
Saint-Jean	2188	4591	Royal (chemin)	Royal (chemin)	260	1865		
Saint-Jean	2201	4582	Royal (chemin)	Royal (chemin)	261	1861		
Saint-Jean	2208	4587	Royal (chemin)	Royal (chemin)	259	1875		
Saint-Jean	2214-2218	4583-4579	Royal (chemin)	Royal (chemin)	257	1892		
Saint-Jean	2219	4574	Royal (chemin)	Royal (chemin)	258	1830		
Saint-Jean	2259	4570	Royal (chemin)	Royal (chemin)	256	v. 1930		
Saint-Jean	2260-2264	45754563	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1920	Ajout	
Saint-Jean	2262-2268	4571-4567	Royal (chemin)	Royal (chemin)	255a	v. 1940		
Saint-Jean	2281	4564	Royal (chemin)	Royal (chemin)	255	1866		
Saint-Jean	2284	4555	Royal (chemin)	Royal (chemin)	254	1791		
Saint-Jean	2339	4538	Royal (chemin)	Royal (chemin)	253	1780		
Saint-Jean	2395	4528	Royal (chemin)	Royal (chemin)	252	1841		
Saint-Jean	2411	4522	Royal (chemin)	Royal (chemin)	251	1870		
Saint-Jean	2437	4502	Royal (chemin)	Royal (chemin)	250	1900		
Saint-Jean	2460	4487	Royal (chemin)	Royal (chemin)	249	1910		
Saint-Jean	2500	4467	Royal (chemin)	Royal (chemin)	248	1841		
Saint-Jean	2632	4423	Royal (chemin)	Royal (chemin)	247	1919		
Saint-Jean	2658	4416	Royal (chemin)	Royal (chemin)	246	1815		
Saint-Jean	2695	4402	Royal (chemin)	Royal (chemin)	245	1831		
Saint-Jean	2729	4399	Royal (chemin)	Royal (chemin)	244a	v. 1900		
Saint-Jean	2752	4383	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1790	Ajout	Maison déménagée
Saint-Jean	2774	4371	Royal (chemin)	Royal (chemin)	244	1892		
Saint-Jean	2810	4351	Royal (chemin)	Royal (chemin)	243	1840		
Saint-Jean	2845	4342	Royal (chemin)	Royal (chemin)	242	1892		
Saint-Jean	2887	4332	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1900	Ajout	
Saint-Jean	2967	4312	Royal (chemin)	Royal (chemin)	241	v. 1900		
Saint-Jean	2999	4308	Royal (chemin)	Royal (chemin)	240	1840		
Saint-Jean	3022	4303	Royal (chemin)	Royal (chemin)	239	1877		
Saint-Jean	3041	4226	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1900	Ajout	
Saint-Jean	3070	4243	Royal (chemin)	Royal (chemin)	238	v. 1890		
Saint-Jean	3152	4219	Royal (chemin)	Royal (chemin)	237	1881		

Saint-Jean	3188	4207	Royal (chemin)	Royal (chemin)	236	1881		
Saint-Jean	3216	4199	Royal (chemin)	Royal (chemin)	235	1677		
Saint-Jean	3246	4181	Royal (chemin)	Royal (chemin)	233	1867		
Saint-Jean	3248	4177	Royal (chemin)	Royal (chemin)	234	1867		Bâtiment agricole transformé
Saint-Jean	3328	4153	Royal (chemin)	Royal (chemin)	232	1715		
Saint-Jean	3404	4141	Royal (chemin)	Royal (chemin)	231	1691	IP classé	Maison Hébert-Dit-Lecompte
Saint-Jean	3444	4121	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1910	Ajout	
Saint-Jean	3492	4117	Royal (chemin)	Royal (chemin)	229a	v. 1920		
Saint-Jean	3517	4110	Royal (chemin)	Royal (chemin)	229	1890		Ancienne école
Saint-Jean	3540	4099	Royal (chemin)	Royal (chemin)	228	1891		
Saint-Jean	3627	4094	Royal (chemin)	Royal (chemin)	227	1890		
Saint-Jean	3631	4086	Royal (chemin)	Royal (chemin)	226	1906		
Saint-Jean	3673	4082	Royal (chemin)	Royal (chemin)	225	1830		
Saint-Jean	3693	4078	Royal (chemin)	Royal (chemin)	224	1890		
Saint-Jean	3709	4072	Royal (chemin)	Royal (chemin)	223	v. 1750		
Saint-Jean	3801	4060	Royal (chemin)	Royal (chemin)	222	1856		
Saint-Jean	3845	4052	Royal (chemin)	Royal (chemin)	221	1905		

Municipalité	N° civique (avant 2015)	N° civique (après 2015)	Rue (avant 2015)	Rue (après 2015)	N° inv.	Date estimée de construction	Statut	Commentaire
Saint-Laurent	150	150	Canton (côte du)	Canton (côte du)	490	1859		
Saint-Laurent	130	130	Ferland (chemin)	Ferland (chemin)	504	v. 1850		anciennement 3369, chemin Royal
Saint-Laurent	70	70	Gosselin (côte)	Gosselin (côte)	489	1849		
Saint-Laurent	1578	1578	Leclerc (côte)	Leclerc (côte)	466	v. 1700		
Saint-Laurent	190	6052	Royal (chemin)	Royal (chemin)	386	1689		
Saint-Laurent	226	6080	Royal (chemin)	Royal (chemin)	387	1944		
Saint-Laurent	290	6108	Royal (chemin)	Royal (chemin)	388	1789		
Saint-Laurent	318	6132	Royal (chemin)	Royal (chemin)	389	1850		
Saint-Laurent	352	6152	Royal (chemin)	Royal (chemin)	390	v. 1800		
Saint-Laurent	384	6164	Royal (chemin)	Royal (chemin)	391	1689		
Saint-Laurent	408	6176	Royal (chemin)	Royal (chemin)	392	v. 1800		
Saint-Laurent	412	6188	Royal (chemin)	Royal (chemin)	393	1875		
Saint-Laurent	444	6192	Royal (chemin)	Royal (chemin)	394	1910		
Saint-Laurent	470	6200	Royal (chemin)	Royal (chemin)	395	1740		
Saint-Laurent	502	6212	Royal (chemin)	Royal (chemin)	396	v. 1880		
Saint-Laurent	509	6225	Royal (chemin)	Royal (chemin)	397	1839		
Saint-Laurent	556	6248	Royal (chemin)	Royal (chemin)	398	1700		
Saint-Laurent	604	6320	Royal (chemin)	Royal (chemin)	399	1890		
Saint-Laurent	636	6336	Royal (chemin)	Royal (chemin)	400	1890		
Saint-Laurent	652	6364	Royal (chemin)	Royal (chemin)	401	1858		
Saint-Laurent	730	6424	Royal (chemin)	Royal (chemin)	402	v. 1700		
Saint-Laurent	754	6436	Royal (chemin)	Royal (chemin)	403	v. 1700		Moulin seigneurial de Saint- Laurent
Saint-Laurent	756	6460	Royal (chemin)	Royal (chemin)	404	1860		
Saint-Laurent	816	6492	Royal (chemin)	Royal (chemin)	405	1880		
Saint-Laurent	870	6510	Royal (chemin)	Royal (chemin)	406	1920		
Saint-Laurent	890	6526	Royal (chemin)	Royal (chemin)	407	1897		
Saint-Laurent	960	6558	Royal (chemin)	Royal (chemin)	408	1789	IP classé	Maison Louis-Pouliotte
Saint-Laurent	970	6566	Royal (chemin)	Royal (chemin)	409	1890		

Saint-Laurent	1012	6602	Royal (chemin)	Royal (chemin)	410	1875		
Saint-Laurent	1032	6630	Royal (chemin)	Royal (chemin)	411	1826		
Saint-Laurent	1033	6625	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1884	Ajout	
Saint-Laurent	1044	6638	Royal (chemin)	Royal (chemin)	412	1938		
Saint-Laurent	1082	6658	Royal (chemin)	Royal (chemin)	413	1880		
Saint-Laurent	1114	6678	Royal (chemin)	Royal (chemin)	415	v. 1880		
Saint-Laurent	1114		Royal (chemin)		414		Suppression	Maison incendiée en 1983
Saint-Laurent	1136	6690	Royal (chemin)	Royal (chemin)	416	1889		
Saint-Laurent	1139	6699	Royal (chemin)	Royal (chemin)	417	1926		
Saint-Laurent	1143	6703	Royal (chemin)	Royal (chemin)	418	1889		
Saint-Laurent	1155	6707	Royal (chemin)	Royal (chemin)	419	1850		
Saint-Laurent	1158	6700	Royal (chemin)	Royal (chemin)	420	1889		
Saint-Laurent	1172-1174	6702-6704	Royal (chemin)	Royal (chemin)	421	1739		
Saint-Laurent	1194	6710	Royal (chemin)	Royal (chemin)	422	1789		
Saint-Laurent	1207	6731	Royal (chemin)	Royal (chemin)	423	1900		
Saint-Laurent	1217	6741	Royal (chemin)	Royal (chemin)	424	1900		
Saint-Laurent	1222	6734	Royal (chemin)	Royal (chemin)	425	1789		
Saint-Laurent	1231	6751	Royal (chemin)	Royal (chemin)	426	1889		
Saint-Laurent	1237-1239	6761-6763	Royal (chemin)	Royal (chemin)	427	1854		
Saint-Laurent	1244	6758	Royal (chemin)	Royal (chemin)	428	1890		
Saint-Laurent	1253-1255	6773-6771	Royal (chemin)	Royal (chemin)	429	1889		
Saint-Laurent	1270-1272	6772-6778	Royal (chemin)	Royal (chemin)	430	1900		
Saint-Laurent	1276	6790	Royal (chemin)	Royal (chemin)	430a	1926		
Saint-Laurent	1286	6794	Royal (chemin)	Royal (chemin)	431	1864		
Saint-Laurent	1308	6802	Royal (chemin)	Royal (chemin)	432	v. 1920		
Saint-Laurent	1309	6815	Royal (chemin)	Royal (chemin)	433	1889		
Saint-Laurent	1312	6814	Royal (chemin)	Royal (chemin)	434	1839		
Saint-Laurent	1317	6827	Royal (chemin)	Royal (chemin)	435	1789		
Saint-Laurent	1322-1324	6818-6820	Royal (chemin)	Royal (chemin)	436	1889		
Saint-Laurent	1329	6831	Royal (chemin)	Royal (chemin)	437	1819		
Saint-Laurent	1337	6839	Royal (chemin)	Royal (chemin)	438	1829		
Saint-Laurent	1356	6856	Royal (chemin)	Royal (chemin)	439	v. 1700		
Saint-Laurent	1376	6874	Royal (chemin)	Royal (chemin)	440	1789		
Saint-Laurent	1391	6893	Royal (chemin)	Royal (chemin)	440a	1927		

Saint-Laurent	1395-1397	6899	Royal (chemin)	Royal (chemin)	441	1880		
Saint-Laurent	1403-1405	6905-6907	Royal (chemin)	Royal (chemin)	442	1897		
Saint-Laurent	1404	6910	Royal (chemin)	Royal (chemin)	443	1915		
Saint-Laurent	1419	6917	Royal (chemin)	Royal (chemin)	444	1915		
Saint-Laurent	1425	6921	Royal (chemin)	Royal (chemin)	445	1850		
Saint-Laurent	1428	6936	Royal (chemin)	Royal (chemin)	446	1890		
Saint-Laurent	1437	6925	Royal (chemin)	Royal (chemin)	447	1890		
Saint-Laurent	1441	6933	Royal (chemin)	Royal (chemin)	448	1790		
Saint-Laurent	1443	6937	Royal (chemin)	Royal (chemin)	449	1834		Maison Leclair
Saint-Laurent	1449	6945	Royal (chemin)	Royal (chemin)	450	1894		
Saint-Laurent	1456-1458	6954	Royal (chemin)	Royal (chemin)	451	1832		
Saint-Laurent	1461	6953	Royal (chemin)	Royal (chemin)	452	1860		
Saint-Laurent	1462	6958	Royal (chemin)	Royal (chemin)	453	1810		
Saint-Laurent	1468	6966	Royal (chemin)	Royal (chemin)	454	1890		
Saint-Laurent	1469	6961	Royal (chemin)	Royal (chemin)	455	1780		
Saint-Laurent	1475	6969	Royal (chemin)	Royal (chemin)	456	v. 1900		
Saint-Laurent	1476	6970	Royal (chemin)	Royal (chemin)	457	1827		
Saint-Laurent	1481	6973	Royal (chemin)	Royal (chemin)	458	1917		
Saint-Laurent	1483	6975	Royal (chemin)	Royal (chemin)		v. 1925	Ajout	Ancien bât. secondaire converti
Saint-Laurent	1484	6974	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1946	Ajout	
Saint-Laurent	1486	6978	Royal (chemin)	Royal (chemin)	459	1853		
Saint-Laurent	1487	6977	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1941	Ajout	
Saint-Laurent	1492	6982	Royal (chemin)	Royal (chemin)	460	1789		
Saint-Laurent	1494	6986	Royal (chemin)	Royal (chemin)	461	1857		
Saint-Laurent	1495	6981	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1880	Ajout	Couvent de Saint-Laurent
Saint-Laurent	1496-1502	6990-6990-3	Royal (chemin)	Royal (chemin)	462	1889		
Saint-Laurent	1506	6994	Royal (chemin)	Royal (chemin)	463	1667		
Saint-Laurent	1510	7006	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1890	Ajout	
Saint-Laurent	1532	7014	Royal (chemin)	Royal (chemin)	464	1850		Presbytère de Saint-Laurent
Saint-Laurent	1573-1575	7027-7029	Royal (chemin)	Royal (chemin)	465	1869		
Saint-Laurent	1584	7038	Royal (chemin)	Royal (chemin)	468	1839		

Saint-Laurent	1585	7039	Royal (chemin)	Royal (chemin)	470a	v. 1900		
Saint-Laurent	1592	7042	Royal (chemin)	Royal (chemin)	469	1859		
Saint-Laurent	1592 A	7042	Royal (chemin)	Royal (chemin)	470	v. 1900		
Saint-Laurent	1593	7043	Royal (chemin)	Royal (chemin)	471	1839		Anc. chalouperie transformée
Saint-Laurent	1606	7052	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1930	Ajout	
Saint-Laurent	1613	7075	Royal (chemin)	Royal (chemin)	472	1877		
Saint-Laurent	1617	7083	Royal (chemin)	Royal (chemin)	473	1889		
Saint-Laurent	1618	7080	Royal (chemin)	Royal (chemin)	474	v. 1890		
Saint-Laurent	1619	7095	Royal (chemin)	Royal (chemin)	474a	1939		
Saint-Laurent	1621	7091	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1934	Ajout	
Saint-Laurent	1623	7087	Royal (chemin)	Royal (chemin)	475	1889		
Saint-Laurent	1625	7099	Royal (chemin)	Royal (chemin)	476	1789		
Saint-Laurent	1628	7090	Royal (chemin)	Royal (chemin)	477	1888		
Saint-Laurent	1631	7017	Royal (chemin)	Royal (chemin)	478	1875		
Saint-Laurent	1640	7114	Royal (chemin)	Royal (chemin)	479	1899		
Saint-Laurent	1643	7111	Royal (chemin)	Royal (chemin)	480	1839		
Saint-Laurent	1649	7119	Royal (chemin)	Royal (chemin)	480a	1900		
Saint-Laurent	1653	7123	Royal (chemin)	Royal (chemin)	480b	1900		
Saint-Laurent	1657	7127	Royal (chemin)	Royal (chemin)	481	1836		
Saint-Laurent	1659	7131	Royal (chemin)	Royal (chemin)	482	1850		
Saint-Laurent	1663	7135	Royal (chemin)	Royal (chemin)	483	1839		
Saint-Laurent	1667	7139	Royal (chemin)	Royal (chemin)	484	1864		
Saint-Laurent	1669	7143	Royal (chemin)	Royal (chemin)	485	1838		
Saint-Laurent	1671	92	de la Chalouperie (chemin)	de la Chalouperie (chemin)	486	v. 1900		
Saint-Laurent	1901	7249	Royal (chemin)	Royal (chemin)	487	1889		
Saint-Laurent	1977	60	Royal (chemin)	des Chalands (chemin)	488	1850		
Saint-Laurent	2280-2284	7358-7360	Royal (chemin)	Royal (chemin)	491	1905		
Saint-Laurent	2323	7393	Royal (chemin)	Royal (chemin)	492	1890		
Saint-Laurent	2369	7409	Royal (chemin)	Royal (chemin)	493	1740		
Saint-Laurent	2387	7417	Royal (chemin)	Royal (chemin)	494	1700	IP classé	Maison Gendreau
Saint-Laurent	2491	7449	Royal (chemin)		495		Suppression	Maison incendiée en 1990

Saint-Laurent	2566	7462	Royal (chemin)	Royal (chemin)	496	1850		
Saint-Laurent	2626	7472	Royal (chemin)	Royal (chemin)	497	1884		
Saint-Laurent	2747	7493	Royal (chemin)	Royal (chemin)	498	1900		
Saint-Laurent	2776	7492	Royal (chemin)	Royal (chemin)	499	1850		Ancienne école d'en haut
Saint-Laurent	2805	7497	Royal (chemin)	Royal (chemin)	500	1885		
Saint-Laurent	2889	7509	Royal (chemin)	Royal (chemin)	501	1922		
Saint-Laurent	3018	7548	Royal (chemin)	Royal (chemin)	502	v. 1850		
Saint-Laurent	3167	7557	Royal (chemin)	Royal (chemin)	503	1851		
Saint-Laurent	1580	1580	Thivierge (côte)	Thivierge (côte)	467	1910		

Municipalité	N° civique (avant 2015)	N° civique (après 2015)	Rue (avant 2015)	Rue (après 2015)	N° inv.	Date estimée de construction	Statut	Commentaire
Saint-Pierre	1220	1220	Couvent (avenue du)	Couvent (avenue du)	31	1889		
Saint-Pierre	1242	1242	Couvent (avenue du)	Couvent (avenue du)	32	1889		Ancien couvent
Saint-Pierre	306	306	Galendart (avenue du)	Galendart (avenue du)	53	v. 1800		
Saint-Pierre	1247	1247	Monseigneur-D'Esgly (avenue)	Monseigneur-D'Esgly (avenue)	33	v. 1800		Ancien presbytère
Saint-Pierre	437	437	Plante (avenue)	Plante (avenue)	21	1679		
Saint-Pierre	480	480	Pont (côte du)	Pont (côte du)	11	v. 1850		
Saint-Pierre	157	1009	Royal (chemin)	Royal (chemin)	1a	v. 1920		
Saint-Pierre	168	1010	Royal (chemin)	Royal (chemin)	1	1875		
Saint-Pierre	221	1047	Royal (chemin)	Royal (chemin)	2	1680		
Saint-Pierre	285	1067	Royal (chemin)	Royal (chemin)	3	v. 1890		
Saint-Pierre	313	1073	Royal (chemin)	Royal (chemin)	4	v. 1700	IP classé	Maison Leclerc
Saint-Pierre	391	1101	Royal (chemin)	Royal (chemin)	5	v. 1700		
Saint-Pierre	421-423	113-1115	Royal (chemin)	Royal (chemin)	6	v. 1850		
Saint-Pierre	437	1121	Royal (chemin)	Royal (chemin)	7	1880		
Saint-Pierre	495	1141	Royal (chemin)	Royal (chemin)	8	1900		
Saint-Pierre	501	1145	Royal (chemin)	Royal (chemin)	9	1909		
Saint-Pierre	563	1177	Royal (chemin)	Royal (chemin)	10	v. 1750		
Saint-Pierre	733	1233	Royal (chemin)	Royal (chemin)	12	1835		
Saint-Pierre	767	1247	Royal (chemin)	Royal (chemin)	13	1830		
Saint-Pierre	819	1259	Royal (chemin)	Royal (chemin)	14	v. 1850		
Saint-Pierre	883	1273	Royal (chemin)	Royal (chemin)	15	v. 1760		
Saint-Pierre	894	1280	Royal (chemin)	Royal (chemin)	16	1830		
Saint-Pierre	1013	1309	Royal (chemin)	Royal (chemin)	17	1890		
Saint-Pierre	1032	1320	Royal (chemin)	Royal (chemin)	18	1890		
Saint-Pierre	1045	1325	Royal (chemin)	Royal (chemin)	19	1890		
Saint-Pierre	1071	1335	Royal (chemin)	Royal (chemin)	20	v. 1750		
Saint-Pierre	1123	1363	Royal (chemin)	Royal (chemin)	22	1889		
Saint-Pierre	1181	1381	Royal (chemin)	Royal (chemin)	23	v. 1890		

Saint-Pierre	1188		Royal (chemin)		25		Suppression	Maison démolie
Saint-Pierre	1190	1394	Royal (chemin)	Royal (chemin)	24	1789		
Saint-Pierre	1194	1398	Royal (chemin)	Royal (chemin)	26	1804		
Saint-Pierre	1202	1404	Royal (chemin)	Royal (chemin)	27	1689		
Saint-Pierre	1213	1407	Royal (chemin)	Royal (chemin)	28	1817		
Saint-Pierre	1222	1418	Royal (chemin)	Royal (chemin)	29	1889		
Saint-Pierre	1233	1433	Royal (chemin)	Royal (chemin)	30	1904		
Saint-Pierre	1248	1440	Royal (chemin)	Royal (chemin)	34	1869		
Saint-Pierre	1250	1442	Royal (chemin)	Royal (chemin)	35	v. 1860		
Saint-Pierre	1271	1449	Royal (chemin)	Royal (chemin)	36	v. 1875		
Saint-Pierre	1279	1459	Royal (chemin)	Royal (chemin)	37	1829		
Saint-Pierre	1282-1284	1456-1458	Royal (chemin)	Royal (chemin)	38	1900		
Saint-Pierre	1291	1463	Royal (chemin)	Royal (chemin)	39	1859		
Saint-Pierre	1300	1462	Royal (chemin)	Royal (chemin)		1955	Ajout	École des Feux Follets 1
Saint-Pierre	1333	1483	Royal (chemin)	Royal (chemin)	40	1880		
Saint-Pierre	1379	1511	Royal (chemin)	Royal (chemin)	41	v. 1750		
Saint-Pierre	1384	1500	Royal (chemin)	Royal (chemin)	42	1873		
Saint-Pierre	1420-1422	1534-1536	Royal (chemin)	Royal (chemin)	43	1915		
Saint-Pierre	1447	1549	Royal (chemin)	Royal (chemin)	44	1760		
Saint-Pierre	1463	1553	Royal (chemin)	Royal (chemin)	45	1790		
Saint-Pierre	1501	1571	Royal (chemin)	Royal (chemin)	46	1895		
Saint-Pierre	1551	1623	Royal (chemin)	Royal (chemin)	47	1889		
Saint-Pierre	1578	1624	Royal (chemin)	Royal (chemin)	48	1829		
Saint-Pierre	1588	1628	Royal (chemin)	Royal (chemin)	49	1770		
Saint-Pierre	1589	1631	Royal (chemin)	Royal (chemin)	50	1890		
Saint-Pierre	1622	1648	Royal (chemin)	Royal (chemin)	51	1749		
Saint-Pierre	1640	1656	Royal (chemin)	Royal (chemin)	52	v. 1870		
Saint-Pierre	1693	1679	Royal (chemin)	Royal (chemin)	54	1734		
Saint-Pierre	1731	1687	Royal (chemin)	Royal (chemin)	55	1915		
Saint-Pierre	1738	1706	Royal (chemin)	Royal (chemin)	56	1864		
Saint-Pierre	1775-1777	1709-1713	Royal (chemin)	Royal (chemin)	57	v. 1890		
Saint-Pierre	1797	1719	Royal (chemin)	Royal (chemin)	58	1782		
Saint-Pierre	1835	1729	Royal (chemin)	Royal (chemin)	59	1780		
Saint-Pierre	1871	1739	Royal (chemin)	Royal (chemin)	60	1789		

Saint-Pierre	1919	1757	Royal (chemin)	Royal (chemin)	61	1879		
Saint-Pierre	1939	1771	Royal (chemin)	Royal (chemin)	62	1844		
Saint-Pierre	1952	1952	Royal (chemin)	Royal (chemin)	65	1710		
Saint-Pierre	1958	1788	Royal (chemin)	Royal (chemin)	64	1890		
Saint-Pierre	1963	1789	Royal (chemin)	Royal (chemin)	63	1680		
Saint-Pierre	1969	1785	Royal (chemin)	Royal (chemin)	66	1916		
Saint-Pierre	2017	1809	Royal (chemin)	Royal (chemin)	67	v. 1860		
Saint-Pierre	2047	1811	Royal (chemin)	Royal (chemin)	68	v. 1880		
Saint-Pierre	2085	1815	Royal (chemin)	Royal (chemin)	69	1890		
Saint-Pierre	2109	1829	Royal (chemin)	Royal (chemin)	70	1930		
Saint-Pierre	2165	1857	Royal (chemin)	Royal (chemin)	71	1880		
Saint-Pierre	2205	1865	Royal (chemin)	Royal (chemin)	72	1700		Maison Steinbach
Saint-Pierre	2239	1879	Royal (chemin)	Royal (chemin)	73	1872		
Saint-Pierre	2269	1889	Royal (chemin)	Royal (chemin)	73a	1914		
Saint-Pierre	2294	1900	Royal (chemin)	Royal (chemin)	74	1899		
Saint-Pierre	2307	1891	Royal (chemin)	Royal (chemin)	75	1842		
Saint-Pierre	2379	1897	Royal (chemin)	Royal (chemin)	76	v. 1860		
Saint-Pierre	2491	1923	Royal (chemin)	Royal (chemin)	77	v. 1880		
Saint-Pierre	2511	1927	Royal (chemin)	Royal (chemin)	78	1880		
Saint-Pierre	2541	1931	Royal (chemin)	Royal (chemin)	79	1855		
Saint-Pierre	2583	1947	Royal (chemin)	Royal (chemin)	80	1829		
Saint-Pierre	2625	1959	Royal (chemin)	Royal (chemin)	81	1859		
Saint-Pierre	2687	1991	Royal (chemin)	Royal (chemin)	82	v. 1860		
Saint-Pierre	2705	1997	Royal (chemin)	Royal (chemin)	83	1839		